

NAISSANCE DE LA SUPER LIGUE

MALAISE DANS LE FOOTBALL EUROPÉEN

Page 16

BILAN CORONA

163 NOUVEAUX CAS ET 5 DÉCÈS EN 24 HEURES

Page 5

MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4241 | Mardi 20 avril 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

VISITE DE TRAVAIL EN LYBIE

SABRI BOUKADOUM À LA TÊTE D'UNE DÉLÉGATION DE HAUT NIVEAU

Page 16

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, ÉDUCATION NATIONALE, INDUSTRIE, IMPORTATION DE VÉHICULES NEUFS...

LES NOUVELLES INSTRUCTIONS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Page 3



DÉGRADATION DU POUVOIR D'ACHAT
LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS ALGÉRIENS TIRE LA SONNETTE D'ALARME

Page 4



CANDIDATURES AUX LÉGISLATIVES ANTICIPÉES

LA DERNIÈRE LIGNE DROITE

Page 5



3

millions de morts
dans le monde des
suites du Covid-19.

70

% des Algériens
consultent la
presse électro-
nique.

132

kg de kif traité saisis
dans la wilaya de
Tlemcen.

Convention-cadre pour valoriser le tourisme religieux

Une convention cadre de partenariat et de coopération entre le secteur du Tourisme et celui des Affaires religieuses, a été signée à l'effet de renforcer, coordonner le travail et trouver les cadres de concertation et d'échange de vues et d'expertises pour valoriser le tourisme religieux.

Cette convention vise à renforcer l'action commune entre les deux secteurs pour valoriser et vulgariser les principaux sites et monuments religieux et les exploiter dans le domaine touristique. Il est également prévu la réhabilitation des sites et des lieux religieux à travers la promotion et la conception des circuits touristiques, les visites virtuelles et leur promotion via les différents supports sur Internet, l'encouragement de l'investissement touristique des Wakfs ainsi que sa valorisation dans le périmètre des sites et lieux religieux et la promotion de l'artisanat pour préserver l'identité nationale. Cette convention permettra, en outre, l'amélioration de la performance des deux secteurs, le développement du tourisme religieux à travers des campagnes de sensibilisation,



l'organisation de cycles de formation et la mobilisation des efforts et des connaissances des agences du tourisme et des voyages afin de créer une nouvelle dynamique devant créer l'emploi et booster l'activité touristique notamment dans les sites religieux.

Challenge-Ramadhan de cyclisme



Les 9 courses inscrites au menu du "Challenge cycliste Ramadhan" se dérouleront en nocturne, à raison de 3 courses par semaine, entre le 20 avril et le 8 mai, sur un circuit fermé situé à l'intérieur du stade du 5-Juillet. Les 3 premières courses du Challenge sont prévues les mardi 20, vendredi 23 et samedi 24 avril à partir de 21h. Le parcours a été tracé autour du grand stade olympique d'Alger sur un kilomètre. La 1^{re} course, sera ouverte uniquement aux juniors et aux seniors sur une distance de 40 kilomètres. La 2^e course sera destinée aux cadets, qui effectueront 30 kilomètres, alors que la 3^e course sera destinée aux juniors et aux seniors, qui devront effectuer 40 kilomètres. La 2^e semaine de compétition débutera mardi 27 avril par une course des juniors et des seniors sur une distance de 40 kilomètres. Elle sera suivie par la course des cadets, prévue le vendredi 30 avril, sur une distance de 30 kilomètres, avant de laisser place aux juniors et aux seniors, pour animer la dernière course de la semaine, prévue le samedi 1^{er} mai, sur une distance de 40 kilomètres. La 3^e et dernière semaine de compétition débutera le mardi 4 mai et s'achèvera samedi 8 mai.

Le musée national des Beaux-Arts célèbre le mois du patrimoine

Le musée national des Beaux-arts prévoit une série de visites guidées, de conférences, de publications et d'hommages à l'occasion des célébrations du mois du patrimoine 2021 du 18 avril au 18 mai, annonce la direction du musée dans un communiqué. Le public aura rendez-vous avec une grande exposition de calligraphie contemporaine, des conférences et des visites guidées alors que les enfants retrouveront les ateliers du musée chaque mardi à partir du 27 avril. Le musée des Beaux-arts compte également publier un livret sur le parcours et l'œuvre de Baya. Pour cette année le musée lance une opération de restauration pour trois sculptures en plâtre du célèbre sculpteur français Auguste Rodin, et qui sera menée par le sculpteur et universitaire algérien Ali Boukhalfa.

Le musée propose également de nouveaux parcours à la galerie Mohamed Khadda qui sera dédiée aux œuvres de grands plasticiens algériens de la première moitié du XX^e siècle et à la galerie Mhammed Issiakhem qui accueillera, quant à elle, des travaux d'art contemporain asiatique.

Des documentaires sur le musée des Beaux-arts et sur l'histoire



de l'art algérien seront également diffusés en continu dans l'établissement.

Un chien vole le micro d'une journaliste en... direct

Nadezhda Serezhkina, une présentatrice météo s'est fait piquer son micro par un chien.

Celui-ci s'approche d'elle alors qu'elle est en direct, lui chipe son micro et prend la poudre d'escampette.

Or, sans son micro, la journaliste ne peut plus continuer son bulletin météo. Elle se met alors à courser l'animal. La scène a été diffusée en direct.

Heureusement, Nadezhda Serezhkina a réussi à mettre la main sur son voleur qui lui a rendu son micro. Ils sont revenus ensemble.

Un chat respectueux du code de la route filmé

par une caméra

Les dashcams peuvent parfois filmer des scènes inattendues. Et cela a été le cas d'une séquence où un chat traverse par le passage piéton en Biélorussie seulement après que toutes les voitures se soient arrêtées.

La vidéo a été postée sur le réseau social russe *Vkontakte*. On voit un félin qui attend à côté d'un passage piéton. Après que les voitures dans les deux sens se sont arrêtées, il traverse la route.

D
I
X
I
L
I
T

Pierre Galland, Pdt de l'Eucoco

"Une campagne de mensonges est menée par le régime marocain dans une tentative de dénaturer les faits au Sahara occidental, de constituer des prises de positions et de recueillir des signatures au niveau du Parlement européen."

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, EDUCATION NATIONALE, INDUSTRIE, IMPORTATION DE VÉHICULES NEUFS...

Les nouvelles instructions du Président Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale a présidé dimanche au siège de la présidence de la République, la réunion périodique du Conseil des ministres...

Le consacré à l'examen et à l'adoption de nombre d'exposés et de décrets relatifs aux secteurs des Affaires étrangères, de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, et de l'Industrie, a indiqué un communiqué de la présidence de la République, dont voici la traduction APS: Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale a présidé ce dimanche 18 avril 2021 au siège de la présidence de la République, la réunion périodique du Conseil des ministres consacrés à l'examen et à l'adoption de nombre d'exposés et de décrets relatifs aux secteurs des Affaires étrangères, de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, et de l'Industrie. Après avoir écouté un exposé présenté par le Premier ministre sur l'action gouvernementale pour les deux dernières semaines, le Conseil a poursuivi ses travaux par l'audition et l'adoption des exposés suivants :

Enseignement supérieur et Recherche scientifique

Suite à l'exposé présenté par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique sur les projets de réalisation ,au niveau du pôle technologique Sidi-Abdellah, d'une école nationale supérieure des mathématiques et une école nationale supérieur de l'intelligence industrielle, d'une capacité de 1.000 places pédagogiques chacune, le président de la République a mis l'accent sur l'importance d'accélérer la cadence de réalisation et de développement des écoles supérieures spécialisées et tournées vers l'économie de demain, un pas essentiel vers l'édification de l'Algérie nouvelle.

Le président de la République a insisté particulièrement sur : approuver la création de l'École nationale supérieure des mathématiques et de l'École nationale supérieur de l'intelligence industrielle, en vertu de deux décrets présidentiels. Nécessité de réunir toutes les conditions pédagogiques et de service pour encourager les inscrits des deux écoles et leur accorder toutes les incitations nécessaires pour développer le niveau d'apprentissage scientifique et faciliter leur intégration professionnelle plus tard. Trouver les mécanismes juridiques pour encadrer les diplômés de ces écoles et lutter contre le phénomène de fuite des cerveaux. Conduire l'Algérie vers une formation poussée dans le domaine des sciences, toutes spécialités confondues, tout en encourageant l'échange d'expériences dans le domaine de la formation avec nos partenaires étrangers. Créer de nouvelles villes scientifiques comprenant des écoles nationales supérieures spécialisées dans différentes régions du pays pour former l'élite sur la base d'une étude réaliste et profonde des besoins nationaux en ressources humaines, notamment dans les secteurs de l'industrie et de l'agriculture et dans tout autre secteur créateur de richesse.

Mettre en avant le rôle des écoles nationales supérieures dans le renforcement de



la cohésion nationale entre les différentes élites. Préserver le caractère purement scientifique et technologique du pôle technologique de Sidi-Abdellah.

Éducation nationale :

Le ministre de l'Éducation nationale a présenté un exposé sur la création d'une école nationale pour la formation des enseignants spécialisés dans l'apprentissage des sourds-muets. S'exprimant au terme de cet exposé, le président de la République a souligné la nécessité de prendre en charge toutes les franges de la société, notamment les personnes aux besoins spécifiques afin de garantir une éducation et un apprentissage adaptés à travers l'ensemble des wilayas des pays. Le président de la République a mis l'accent sur la création d'une école nationale supérieur pour la formation des enseignants spécialisés dans l'apprentissage des sourds-muets qui entrera en service la prochaine rentrée, tout en œuvrant à conférer à cet établissement une dimension africaine et arabe dans ce domaine. Le président de la République a chargé le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière de créer un établissement hospitalier pour la prise en charge des malentendants et des sourds, en focalisant sur le développement des opérations de l'implantation cochléaire, et ce en partenariat avec start-ups algériennes activant dans le domaine.

Le président de la République a chargé également le gouvernement de trouver les mécanismes adéquats pour la prise en charge des enfants autistes.

Concernant la proposition de créer un baccalauréat des arts (audiovisuel, théâtre et cinéma...), le Président a mis en avant le rôle clé de la culture et des arts dans la concrétisation du changement escompté et la diversification de l'économie nationale. A ce propos, le président de la République a souligné la nécessité de renforcer l'éducation artistique dans le milieu éducatif en vue de le rendre une pépinière de talents, tout en la développant au niveau

national dans les différentes spécialités pour parvenir à une véritable industrie artistique.

Le Président a mis l'accent sur l'orientation des élèves talentueux depuis leur première année secondaire vers une branche artistique en vue de leur assurer une formation précoce et ouvrir la voie aux jeunes algériens pour développer leurs dons et passions dans les différentes spécialités. Dans le même cadre, le Président a insisté sur l'importance de la complémentarité et la coordination entre les secteurs de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle en termes de formation artistique.

Le Président a souligné la nécessité de réunir toutes les conditions favorables à la réussite du projet de création du baccalauréat des arts visant à former une nouvelle génération des professionnels de l'art dans les différentes disciplines de ce domaine prometteur, tout en exploitant l'énorme héritage historique de l'Algérie dans ses dimensions internationale, africaine et maghrébine et le promouvant dans les disciplines artistiques.

Secteur de l'Industrie :

Après l'exposé présenté par le ministre de l'Industrie sur le projet de décret exécutif portant amendement du décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs, le président de la République a insisté sur :

-L'adoption d'une approche qui allie simplification et efficacité avec coordination entre les différents secteurs en vue de lutter contre tous les phénomènes de fraude et d'escroquerie autour des conditions fixant l'exercice de cette activité.

- La nécessité de prendre en considération les normes de sécurité environnementale et les exigences de l'approvisionnement du marché national de carburant, en vue de rationaliser l'importation des véhicules neufs.

- La cylindrée du moteur des véhicules

importés par les concessionnaires et qui ne doit pas dépasser 1,6 litres, les particuliers pouvant importer librement les véhicules dont la cylindrée est supérieure à 1.6 litres. -Affectation d'un quota de 15 % du total des véhicules importés aux véhicules électriques, à condition de réduire au minimum des véhicules diesel.

Pour ce qui est du projet d'amendement du décret exécutif portant conditions et modalités d'octroi de l'autorisation de dédouanement des chaînes et équipements de production rénovés dans le cadre d'activités de production de biens et service, le ministre de l'Industrie a demandé l'approfondissement du débat autour de ce projet en vue de le soumettre prochainement. Le Conseil a également examiné et adopté trois projets de décrets présidentiels présentés par le ministre des Affaires étrangères, portant adhésion de l'Algérie à l'accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (EBRD) signé à Paris le 29 mai 1990, ainsi que ses amendements du 30 janvier 2004 et du 30 septembre 2011, outre un accord de coopération avec la République de Turquie dans le domaine du transport et de l'aviation, et un autre avec la République d'Angola portant suppression des visas au profit des titulaires des passeports diplomatiques et de service.

Au terme de la séance, le président de la République a approuvé l'institution de la journée du 27 mai, date d'exécution du chahid Mohamed Bouras, journée nationale des scouts musulmans, et ce en vue d'immortaliser les épopées, préserver la mémoire nationale et renforcer la solidarité nationale.

Il s'agit aussi d'exprimer la volonté de l'État à développer le mouvement éducatif de volontariat qui inculque l'esprit de générosité et de leadership.

Le Conseil des ministres a adopté nombre de décisions individuelles portant désignations et fins de fonctions dans des postes supérieurs de l'État".

ANALYSES MÉDICALES DANS LES OFFICINES

Le Snapo réagit aux sanctions du ministère

Le Syndicat national des pharmaciens d'officines (Snapo) a réagi hier à la décision du ministère de la Santé concernant la fermeture des pharmacies privées qui effectuent des analyses médicales.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Les pharmaciens "effectuent les analyses médicales au niveau de leur officine depuis l'existence de la pharmacie en Algérie. Ce n'est pas du tout nouveau, les analyses pour un pharmacien c'est quelque chose d'inné. Ça fait partie de sa formation et de ses compétences. Le pharmacien est formé pour dispenser le médicament tout en maîtrisant toutes les questions liées au médicament sur tous les plans, pharmacologique, cinétique, clinique, galénique, pharmacovigilance, fabrication, etc.", nous répondra à ce sujet le président du Snapo Messaoud Belambri. Il poursuivra : "Le pharmacien est également formé sur les bancs des universités sur tout ce qui est en rapport avec la biologie humaine avec toutes ses ramifications : parasitologie, hématologie, virologie, bactériologie, homonologie, immunologie, biochimie, chimie analytique, etc., de plus, durant toute sa formation, et en parallèle aux cours magistraux et travaux dirigés, un volume horaire égal à



celui des cours et des TD est accordé aux travaux de laboratoire, et ce de manière quotidienne, il n'y a pas un module enseigné qui ne serait pas soumis en même temps aux travaux pratiques au niveau des laboratoires de la FAC, c'est dire à quel point la formation du pharmacien est axée vers le domaine strictement biologique". Il a tenu à ajouter que "le plus important est de rappeler que la formation médicale du pharmacien est sanctionnée par un stage d'internat d'une année entière au niveau des laboratoires spécialisés des CHU, et les pharmaciens y travaillent à plein temps. Et pour clôturer cet aspect sur la compétence et l'habilitation du pharmacien en la matière, nous allons juste rappeler qu'au niveau de tous les grands hôpitaux d'Algérie, ce sont les pharmaciens qui sont à la tête des laboratoires centraux des analyses médicales, et même des centres de transfusions sanguines. Venir aujourd'hui dire que les pharmaciens ne sont pas habilités ni formés à effectuer des analyses médicales c'est une aberration et un non-sens", nous a-t-il

indiqué.

Sur le plan réglementaire, précise M Belambri, "nous devons expliquer que les analyses médicales ont été officialisées en officine par le décret présidentiel 76-141 du 23 octobre 1976, puis la loi sanitaire 85-05 du 16 février 1985 a obligé par son article 189 les pharmaciens d'officine à effectuer ces analyses médicales, ceci a été reconduit par la loi 08-13 du 20 juillet 2008 qui a révisé la loi sanitaire. De plus, plusieurs avis et notes ont été émis par le ministère de la Santé attestant que les pharmaciens pouvaient effectuer des analyses médicales en officine". selon le président du Snapo, la loi sanitaire 18-11 s'inscrivant dans une volonté de moderniser notre système de santé et dans le respect des orientations de l'Organisation mondiale de la santé est allé dans son article 179 jusqu'à élargir les missions du pharmacien d'officine en confiant au pharmacien la mission d'assurer "des services liés à la santé". L'officine est appelée, indique-t-il, "à devenir un espace de santé aux services variés pour le plus grand

bénéfice de nos concitoyens. Le pharmacien dispose d'une formation complète et polyvalente et il est temps de faire bénéficier le malade algérien des compétences du pharmacien en matière de dépistage, d'observance du traitement, de suivi des malades chroniques, de prévention". Dans la plupart des pays du monde, ajoute-t-il, "les pharmaciens participent aux campagnes de vaccination même contre le Covid-19, et procèdent au dépistage de pas mal de maladies par les tests rapides et autres examens biologiques, pourquoi voudrait-on réduire le rôle du pharmacien en Algérie à un simple dispensateur des médicaments."

Nous voulons également "préciser que les pharmaciens d'officine ne revendiquent pas l'ouverture de grands laboratoires en parallèle à leurs pharmacies, mais le droit d'effectuer des analyses de bases ou dites d'orientation. C'est participer à l'accessibilité aux soins et à la facilitation de la vie de nos concitoyens, de plus il ne faut pas voir uniquement ce qui se passe au niveau des grandes villes du Nord, il faut aussi avoir du côté de nombreuses villes qui ne disposent pas de laboratoires agréés, et dont les citoyens seraient obligés de parcourir des dizaines, voire des centaines de kilomètres pour une simple glycémie, FNS, ou un test de grossesse. Et là il faut également tenir compte de la difficulté particulière des wilayas et agglomérations du Sud, où il serait impossible aux citoyens d'effectuer désormais des analyses médicales si la note du ministère venait vraiment à être appliquée", répondra M. Belambri.

Pour le Snapo : "Cette note nous a vraiment surpris, car elle a été faite sans la moindre concertation. On aurait pu fournir des arguments et faire des propositions. La note porte préjudice avant tout au malade et au citoyen algérien car c'est lui qui sera privé de soins primaires. Nous demandons sa suspension et la préparation d'une circulaire qui apportera les meilleures solutions qui garantiront l'accessibilité aux soins pour tous nos concitoyens et ce de manière facile et pérenne".

C. A.

CRÉATION DES 10 NOUVELLES WILAYAS Aucun changement dans les frontières territoriales

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a affirmé, hier, dans un communiqué que la création des dix nouvelles wilayas n'a entraîné aucun changement dans les frontières territoriales, rappelant que la loi relative à l'organisation territoriale du pays demeure en vigueur. "Suite à ce qui été relayé récemment au sujet de prétendus changements introduits dans les frontières territoriales de certaines wilayas du Sud, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire rappelle que la loi 19-12 du 11 décembre 2019 modifiant et complétant la loi 84-09 du 4 février 1984 relative à l'organisation territoriale du pays, demeure toujours en vigueur et ce en application des dispositions de l'article 139 de la Constitution", précise le communiqué. "Le nouveau découpage administratif est soumis exclusivement aux dispositions de l'article 139 de la Constitution", a rappelé le ministère de l'Intérieur. A rappeler qu'un décret exécutif 21-128 du 15 chaâbane 1442 correspondant au 29 mars 2021, modifiant et complétant le décret 84-365 du 1^{er} décembre 1984 fixant la composition, la consistance et les limites territoriales des communes, a été publié dans le Journal officiel. Les wilayas concernées sont Timimoun, Bordj-Badji-Mokhtar, Ouled-Djellal, Béni-Abbès, In-Salah, In-Guezam, Touggourt, Djanet, El-Megaier et El Meniaa.

R.N.

DÉGRADATION DU POUVOIR D'ACHAT

La Confédération des syndicats algériens tire la sonnette d'alarme

PAR RIAD EL HADI

La Confédération des syndicats algériens (CSA) tire la sonnette d'alarme sur ce qu'elle a qualifié de "dégradation sans précédent du pouvoir d'achat des travailleurs", frappées de plein fouet par les conséquences des glissements successifs de la valeur du dinars et son corolaire, la spirale inflationniste.

Au cours d'une journée d'étude organisée le 17 avril au siège du Cnapeste à Alger et à laquelle ont pris part pas moins de 16 syndicats autonomes, représentant différents secteurs, les universitaires Mohamed Azouz de l'école supérieure des statistiques et d'économie appliquée et Ahnine Chérif, conseiller économique et universitaire ont

fait des intervention sur le concept du pouvoir d'achat et son rapport avec la problématique salariale en Algérie.

Les deux universitaires chiffres à l'appui ont disséqué "le processus de paupérisation" qui a touché la classe moyenne en Algérie, citant le rapport 2020 de la Banque africaine de développement (BAD), selon lequel 34 % de cette classe moyenne sont passés sous le seuil de la pauvreté dont 68% de ces 34 % appartiennent aux secteurs de la Santé publique, l'Éducation et l'administration locale.

Les deux universitaires sont arrivés à la conclusion que le salaire moyen en Algérie devrait être de 80.000 dinars au minimum pour garantir la dignité du travailleur algérien

Les interventions des deux universitaires ont été suivies d'un long débat au terme duquel les syndicats ont unanimement convenu de la nécessité d'une escalade pour faire avancer les revendications des travailleurs, notamment l'amélioration du pouvoir d'achat.

Une prochaine réunion de la Confédération des syndicats algériens est annoncée pour un passage à l'action dans le cadre de la démarche d'escalade convenue au cours de cette rencontre qui survient justement au moment où le font social est en train de s'emballer avec des grèves en série dans plusieurs secteurs, avec un gouvernement tout à la préparation des législatives du 12 juin.

R. E.

CANDIDATURES AUX LÉGISLATIVES ANTICIPÉES

La dernière ligne droite

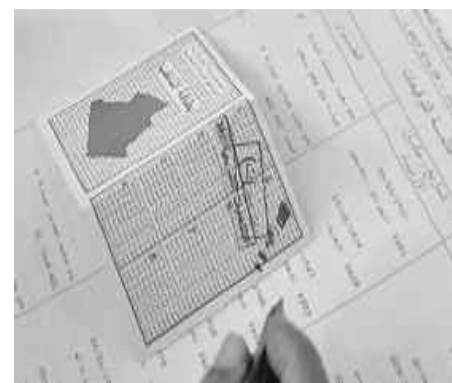
Il reste quelques jours seulement aux prétendants à l'APN pour déposer leur dossier de candidature. L'autorité nationale indépendante des élections (Anie) a en effet fixé la date butoir pour le dépôt des dossiers de candidatures aux élections législatives anticipées du 12 juin.

PAR KAMEL HAMED

Ce sera ainsi le 22 avril à minuit. Autant dire que c'est pratiquement la dernière ligne droite pour les prétendants. Les postulants peuvent introduire des recours dans le cas où leur dossier sera rejeté, à partir de 23

avril jusqu'à lundi 14 mai, à condition que les candidatures soient renouvelées conformément à l'article 207, dans un délai n'excédant pas 25 jours avant le jour du scrutin. Cette opération de collecte de signatures n'a pas été qu'une simple balade pour pas mal de prétendants car ils devraient faire face à plusieurs obstacles. Rappelons que les partis politiques sont obligés de collecter 25.000 signatures dans au moins 23 wilayas pour espérer pouvoir être de la course électorale alors que les listes indépendantes sont obligés de collecter 100 signatures pour chaque siège mis en jeu. Pour les 58 wilayas, "1.739 listes de partis et 2.873 listes d'indépendants désirent se porter candidat, avec un total de 4.612 listes, tandis que 7.635.309 formulaires de souscription de signatures individuelles ont été remis", a fait savoir récemment le président de l'Anie, Mohamed Charfi. Selon ce dernier, l'Anie avait remis "7.635.309 formulaires de souscription de signatures individuelles pour les postulants. Cette course aux signatures des citoyens a révélé un engouement

chez les indépendants. Les listes indépendantes seront certainement en force le jour - J -". Cette donnée fait d'ailleurs peur aux partis politiques. Les politiques craignent d'être dépassés par les indépendants, ce d'autant que ces derniers seraient, selon certains observateurs, favorisés par le nouveau pouvoir. En effet ce dernier, par la voix du président de la République, a, à maintes reprises, exprimé son souhait de voir les représentants de la société civile investir le champ politique. Un message vite compris par certains comme une volonté de favoriser l'émergence de nouveaux acteurs politiques et notamment des soutiens pour le pouvoir actuel en quête de majorité parlementaire. En effet les partis traditionnels, qui soutenaient l'ancien pouvoir, à savoir notamment le FLN et le RND, sont devenus infréquentables. D'où cette recherche de nouveaux soutiens. C'est pourquoi l'appréhension exprimée par de nombreux partis politiques qui voient d'un mauvais œil cette inclinaison. Ces élections seront



d'ailleurs boycottées par quelques partis politiques. Ces derniers se recrutent notamment dans le camp dit démocratique. Ainsi le RCD, le PT, l'UPC de Zoubida Assoul et le FFS ont opté pour le boycott du scrutin du 12 juin et ce au moment où le courant islamiste sera en force puisque toutes ses composantes seront de la partie le 12 juin.

K. H.

COVID-19

L'Algérie face à un rebond inquiétant

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le nombre de nouvelles contaminations au Covid-19 en Algérie remonte de façon inquiétante depuis le début du mois d'avril en cours. Vers fin mars, l'Algérie était descendue en dessous de la barre des 100 cas de Covid-19 quotidiens pendant plusieurs jours. Le 28 mars, le nombre de nouveaux cas était de 86 et beaucoup avaient entrevu la fin de la pandémie et le retour à une vie normale. Seuls les spécialistes continuaient à préconiser la vigilance, appelant à ne pas abandonner les mesures de prévention tant que le virus est parmi nous. Et ils n'ont pas tort. La courbe est vite remontée, jusqu'à frôler de nouveau la barre des 200 cas quotidiens vendredi 16 avril (181 cas). Globalement, l'Algérie présente un bilan positif en matière de gestion de la pandémie. Le nombre total des contaminations depuis plus d'une année (près de 120.000) est très bas aux chiffres de certains pays (l'Inde a enregistré 200.000 nouveaux cas pendant la seule journée du 16 avril). Le

bilan des décès (3.100 au total) n'est pas catastrophique aussi. Grâce à des mesures prises au moment opportun, comme la fermeture des frontières décidée en mars 2020, le confinement partiel à domicile et l'imposition de certaines règles de prévention comme le port du masque, l'Algérie s'en sort jusque-là bien. On a parlé aussi d'une éventuelle "immunité collective" qu'aurait acquise les Algériens et qui fait que les contaminations se maintiennent pendant plusieurs mois à des niveaux bas. Mais cette nouvelle hausse qui dure depuis le début du mois inquiète au plus haut point. En attendant d'éventuelles décisions des autorités politiques, les spécialistes tirent la sonnette d'alarme et préviennent contre une situation qui risque d'être compliquée si le protocole sanitaire continue à être ignoré comme il l'est depuis quelques semaines.

Une situation paradoxale

Car, semble-t-il, c'est de là qu'est venue la recrudescence. Les citoyens se sont mis à

moins observer les mesures barrières à mesure que baissait le nombre de nouveaux cas annoncé quotidiennement. Le port du masque est presque totalement abandonné dans l'espace public. Ce relâchement est survenu au moment où, au contraire, la vigilance devait être renforcée, c'est-à-dire dans une conjoncture de réouverture de nombreux espaces publics fermés depuis le début de la pandémie. La situation est paradoxale et ne pouvait déboucher que sur une nouvelle hausse des contaminations : les Algériens respectaient scrupuleusement le port du masque lorsqu'ils ne sortaient que pour travailler ou faire les courses, et l'ignorent maintenant qu'ils sont amenés à se rencontrer dans les salles de spectacle, les mosquées, les marchés et autres lieux publics. Les spécialistes, qui mettent en garde quotidiennement contre le relâchement, notent à juste titre que l'Algérie n'a pas le droit à l'erreur, à cause de son retard énorme dans la vaccination. La campagne, lancée samedi 30 janvier officiellement, n'a pas atteint une

infime partie de ses objectifs. Les autorités ont annoncé que 70 % de la population seront vaccinés à la fin de l'année, mais en deux mois et demi, les chiffres qui fuient çà et là sont dérisoires (on parle de 0,43 %). En cause, les très faibles quantités de doses de vaccins reçues par l'Algérie. Avant le dernier, où 364.800 doses du vaccin anglais AstraZeneca étaient réceptionnées début avril, l'Algérie n'avait reçu que 300.000 doses réparties entre les vaccins russe, chinois et anglais. Les ratages de la campagne de vaccination étaient jusque-là couverts et pondérés par le ralentissement de la propagation du virus pendant plusieurs mois, mais l'équation risque de changer si la tendance en cours à la hausse se confirme. Enfin, même si cela s'avère une fausse alerte, les Algériens ont besoin d'être vaccinés en prévision de toute éventuelle évolution de la situation à l'avenir, mais aussi pour disposer du passeport vaccinal que de nombreux pays du monde commencent déjà à exiger des voyageurs.

R. R.

GASPILLAGE DE L'EAU

Vers l'instauration d'une police de l'eau

La raréfaction de l'eau ne laisse pas les pouvoirs publics indifférents qui commencent à agir selon une nouvelle vision de la gestion de l'eau en mettant en place une charte pour économiser cette précieuse denrée qui se raréfie de plus en plus. "Cette charte sera présentée demain au Conseil interministériel (multisectoriels, ndlr)", a annoncé hier Mustapha Kamel Mihoubi, ministre des Ressources en eau, sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio algérienne dans le sillage d'une politique mise en place pour circonscrire l'effet du stress hydrique dû à une pluviométrie avare ces dernières années et lutter contre le gaspillage. "Cette option est inévitable pour déterminer efficacement l'usage rationnel des différentes sources de l'eau par ces temps de déficit pluviométrique", a indiqué donc Mihoubi à l'émission Invité de la rédaction, expliquant qu'il faut "effectuer d'abord une campagne de sensibilisation au niveau de plusieurs secteurs autour de cette charte, pour ensuite passer à la répression par le biais d'une police de l'eau". Quant aux prérogatives de cette police, qui sera instaurée en temps opportun, elle agira à la base d'une loi, dit-il ajoutant que le projet de loi est en cours de révision, précisant toutefois que son département va commencer par soumettre une charte à différents secteurs pour enrichissement avec des actions concrètes et adoption. "Etant donné que cette police n'apas ce pouvoir juridique d'agir, nous voulons donner, par le biais de cette loi, plus de force pour éradiquer ce fléau en régularisant ce qu'il y a à régulariser et éradiquer ce qu'il y a lieu de l'être,

comme le piquage de l'eau, afin de lui donner plein pouvoir", note-t-il en substance. Le ministre affirme que ce déficit sera, plus ou moins, rétabli, indiquant "ne plus se contenter des eaux de surface et l'objectif est d'aller vers l'eau non conventionnelle : eau sous-terraine, l'eau de mer dessalée, le recyclage de l'eau, etc." La problématique du "stress hydrique n'est pas nouvelle du fait que la région sud de la méditerranée est exposée, notamment notre pays, à un climat semi aride et le déficit tourne autour de 20-30 % en moyenne depuis trois ans au moins", explique-t-il et de révéler l'intention des autorités du pays à "Doublent

nombre des stations de dessalement de l'eau de mer (11 stations en activité actuellement, ndlr) à l'horizon 2030 pour arriver à 2 milliards de mètres cubes en matière d'eau non-conventionnelle". En attendant le montage progressif de ces nouvelles stations, le ministre évoque l'option d'extension de celles d'El-Tarf, de Béjaïa et d'Alger (celle d'El-Hamma) qui va passer de 200 à 240 milles à titre d'exemple. "On est en train de voir le montage financier de ces extensions", dit-il ajoutant qu'il s'agit de solutions pratiques, rapides et faciles. "Les eaux de surface seront désormais destinées exclusivement à l'agriculture", tranchera-t-il.

SEAAL

Le contrat avec Suez pourrait ne pas être reconduit

S'exprimant sur la gestion de l'eau via la société Seaal par le partenaire français, le ministre évoque des "irrégularités" constatées dans l'application du contrat et qui pourraient ne pas favoriser sa reconduction. "Le partenaire français a failli à ses engagements, notamment dans le cadre de son troisième contrat, puisqu'il n'y a pas eu d'efforts en matière de lutte contre les fuites", a-t-il déploré. Pour appuyer ce constat, le ministère des Ressources en eau a engagé deux audits, sur la base desquels il va trancher sur la reconduction ou pas du contrat avec le partenaire français. "Le contrat est en vigueur et les engagements doivent être respectés, nous verrons à la fin du contrat s'il sera reconduit ou pas. Et de penser que pour le contrat III, il y a eu des irrégularités en matière de gestion. La Seaal a géré quand la ressource a été abondante mais dans le contexte actuel de déficit, il y a un effort supplémentaire à faire", a-t-il déclaré. En sus, le mode de montage actuel du contrat "ne répond pas aux exigences actuelles" et doit être revu, ajoute le ministre. Détenue respectivement par l'Algérienne des eaux (70 %), l'Office national de l'assainissement (30 %), la Seaal est gérée par le groupe international Suez depuis sa création en 2006 à travers trois contrats. Le dernier contrat a été signé en 2018 pour une durée de 3 ans, et il porte sur la performance des services de l'eau et de l'assainissement d'Alger et de Tipaza et l'accompagnement des deux opérateurs nationaux (ADE et ONA) dans l'acquisition de savoir-faire métier.

R. N.

BILAN CORONA

163 nouveaux cas et 5 décès en 24 heures

Les nouvelles contaminations au coronavirus ont marqué une hausse tout se maintenant au-dessous de la barre des 200 cas quotidiens, selon le bilan des dernières 24 heures.

Le bilan rendu public, le 19 avril, par le Comité du suivi de l'évolution de la pandémie du Covid-19, a annoncé 163 nouveaux cas contre 156 enregistrés la veille.

Les autorités sanitaires ont également recensés 5 nouveaux décès au cours de la même période.

Les guérisons se sont inscrites à la hausse, avec 117 patients rétablis contre 111 la veille.

Le décompte total de la pandémie depuis l'apparition sur le sol algérien du premier cas le 19 en février dernier, a atteint 11.805 cas confirmés dont 3.160 décès.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIPASA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire
NIF : 099842019001818

En application des dispositions de l'article 65 du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint, relatif à : **Aménagement et réhabilitation des établissements du cycle secondaire à travers la wilaya de tipaza(en lots séparés)**

Paru dans les quotidiens nationaux «المغرب الأوسط» en date du 17/11/2020 et «MIDI LIBRE» en date du 18/11/2020 et dans le BOMOP.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché a été attribué provisoirement à l'entreprise désignée ci-après conformément aux paramètres suivants :

Lot	Entreprise	Montant (DA) TTC	Délais De réalisations	NIF	critères de choix
Lot N°01 : Etanchéité bloc dortoir Lycée Ali Chentir - à Cherchell -	DENDINI HAMZA	1.172.388.00	20 JOURS	199226040107830	Entreprise la moins disante
Lot N°02 : Etanchéité demi-pension + bloc dortoir Lycée Mohamed Seghir Belarbay - à Cherchell -	SARL NCEC ZOUGARI DJILALI MOULOUD	2.282.420.00	02MOIS	001344076442944	Entreprise la moins disante
Lot N°03 : Réalisation mur de clôture et réhabilitation salle de sport Lycée Belkebir Abdelkader - à Hadjout	SNC CHENOUIA M'SSAHEL ABDELKARIM	5.701.290.00	03MOIS	000842052359277	Entreprise la moins disante
Lot N°04 : Reconstruction mur de clôture+étanchéité bloc pédagogique Lycée Taleb Abderrahmane - à Hadjout -	DENDINI HAMZA	3.726.009.00	03MOIS	199226040107830	Entreprise la moins disante
Lot N°05 : Etanchéité bloc réfectoire + bibliothèque +administration Lycée mohamed Bakdiche - à Sidi Amar -	FARAH ABDELHAK	2.383.510.50	02MOIS	185423200035169	Entreprise la moins disante
Lot N°06 : Etanchéité bloc A +administration + bibliothèque Lycée Malek Elberkani - à Menaceur	BOUHRAOUA HMIDA	2.732.082.92	30JOURS	163260101614161	Entreprise la moins disante
Lot N°07 : Réhabilitation salle de sport Lycée Malek Ben Nabi - à Bouismail -	SNC CHENOUIA M'SSAHEL ABDELKARIM	2.832.200.00	01MOIS	000842052359277	Entreprise la moins disante

Lot	Entreprise	Montant (DA) TTC	Délais De réalisations	NIF	critères de choix
Lot N°08 : Etanchéité bloc pédagogique Lycée Torkia Mahmoud - à Bouismail -	BOUHRAOUA H'MIDA	873.460.00	15JOURS	163260101614161	Entreprise la moins disante
Lot N°09 : Réhabilitation salle de sport +étanchéité des classes Lycée Hamdani Mouhamed - à Bouharoun	CHERIT MAHDJOUR	3.837.988.00	01MOIS	186260103522190	Entreprise la moins disante
Lot N°10 : Réalisation mur de clôture Lycée mohamed Al Amine Dabaghine - à Damous	HADID MOHAMED AMIN	820.602.58	45JOURS	186420100056153	Entreprise la moins disante
Lot N°11 : Réhabilitation (bureaux + salles) Lycée Khelifa Tayeb - à Ahmer El Ain -	HADID MOHAMED AMIN	830.332.02	45JOURS	186420100056153	Entreprise la moins disante
Lot N°12 : Démolition et reconstruction mur de clôture Lycée Khelifa Tayeb - à Ahmer El Ain -	KAIDI HOUSSAM EDDINE	4.837.897.40	03 MOIS	193264601729198	Entreprise la moins disante
Lot N°13 : Réhabilitation salle de sport +étanchéité bloc pédagogique Lycée Djillali Bounaama - à Tipasa	SNC KERMEZLI ET KADIK	2.684.699.50	30JOURS	000726034293372	Entreprise la moins disante
Lot N°14 : Etanchéité bloc pédagogique + salle de sport Lycée Khaled Bousmaha - à Tipasa -	BELKORICHI ABDERRAHMANE	1.496.425.00	01MOIS	195421201147154	Entreprise la moins disante
Lot N°15 : Etanchéité bloc pédagogique + bibliothèque Lycée Zoubida Ould Kablia - à Gouraya -	BELKACEM AHMAD	1.484.644.00	02MOIS	184440100407178	Entreprise la moins disante
Lot N°16 : Etanchéité bibliothèque + salle de lecture Lycée Belmadani Oum el Kheir - à Fouka -	SARL NCEC ZOUGARI DJILALI MOULOUD	805.052.85	01MOIS	001344076442944	Entreprise la moins disante

Lot	Entreprise	Montant (DA) TTC	Délais De réalisations	NIF	critères de choix
Lot N°17 : Réhabilitation salle de sport Lycée Messeguem Abdelkader - à Fouka	DILMI BOURAS LAKHDAR	1.010.548.00	02MOIS	185021800048111	Entreprise la moins disante
Lot N°18 : Travaux de chauffage Lycée Ezziana - à Cherchell -	SARL ALIOUA ALIOUA MOULOUD	826.455.00	15JOURS	099915004282008	Entreprise la moins disante
Lot N°19 : Travaux de chauffage Lycée Mohamed Seghir Belarbay - à Cherchell -	OUKACI KARIM	98.770.00	01MOIS	178420100143149	Entreprise la moins disante
Lot N°20 : Travaux de chauffage Lycée Ali Chentir - à Cherchell	OUKACI KARIM	3.273.333.00	01MOIS	178420100143149	Entreprise la moins disante
Lot N°22 : Travaux de réseau d'AE Lycée Taleb Abderrahmane - à Hadjout -	ELFEROUJJI BRAHIM	1.863.540.00	03MOIS	196009100061248	Entreprise la moins disante
Lot N°23 : Travaux de chauffage Lycée Mohamed Zibek - à Chaiba -	SARL ALIOUA ALIOUA MOULOUD	637.292.60	45 JOURS	099915004282008	Entreprise la moins disante
Lot N°24 : Travaux de chauffage Lycée Bouchaib Belhadj - à Koléa -	SOS-CLIM ELARBI ZOUHIR	1.858.661.00	30JOURS	178421201621126	Entreprise la moins disante
Lot N°25 : Travaux de chauffage Lycée Houari Boumediene - à Nador -	SADOK MOHAMED	559.300.00	15 JOURS	181422200309176	Entreprise la moins disante
Lot N°26 : Travaux de chauffage Lycée Bentahar Mouna - à Ain tagourait -	SOS-CLIM ELARBI ZOUHIR	101.500.00	20 JOURS	178421201621126	Entreprise la moins disante
Lot N°27 : Travaux de chauffage Lycée Mohamed Al Amine Dabaghine - à Damous -	SADOK MOHAMED	2.649.297.00	30 JOURS	181422200309176	Entreprise la moins disante

Conformément à l'article 82 du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires, intéressés sont invités de se rapprocher de la direction des équipements publics au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres, par écrit.

Pour toute éventuelle contestation du choix, un recours peut être introduit auprès de la commission des marchés publics sise au siège wilaya de TIPASA cité administrative dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Si le 10^{ème} jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est reportée au jour ouvrable suivant.



RAMADHAN ET SANTE

JEÛNE ET DIABÈTE

Comment je fais pendant le Ramadhan ?



**Endurer avec
patience
la maladie**





JEÛNE ET DIABÈTE

Que faire pendant le Ramadhan ?

Une personne souffrant de diabète doit avoir conscience que faire le Ramadhan présente des risques pour sa santé liés au jeûne et au bouleversement du rythme et du contenu de l'alimentation.

C'est pourquoi il est important de consulter l'avis d'un médecin spécialisé dans le diabète avant le début du ramadan. A noter que celui-ci est contre-indiqué en cas de diabète déséquilibré traité par insuline.

Ramadhan et diabète, quels sont les risques ?

Dans la journée, le principal risque est de faire une hypoglycémie, "si le patient n'a pas pris soin de faire adapter son traitement en concertation avec son médecin", explique dans un entretien à l'Association française des



diabétiques (AFD) le docteur Laurence Vittaz, chef de service endocrinologie, diabétologie et maladies Métaboliques au Centre Hospitalier Intercommunal Robert Ballanger, à Aulnay-Sous-Bois. A l'inverse, au coucher du soleil, l'éventuel excès de calories augmente le risque d'hyperglycémie, qui se traduit par une soif intense et des urines particulièrement abondantes pouvant aller jusqu'à la déshydratation.

Ramadhan et diabète : les règles d'or

On surveille régulièrement son taux de glycémie : on fait deux glycémies capillaires pendant le jeûne. On en fait une aussi avant chaque repas : une avant le repas al ftour après le coucher du soleil ; une avant le repas Al Ichaa qui suit de quelques heures Al Ffour, et une avant le "S'hour" avant le lever du soleil conseille Fatima Oulhadj, diététicienne à Bagnolet. Si votre glycémie est

inférieure à 0,70 g/l, pensez à rompre le jeûne. Côté alimentation, on a tendance à manger trop gras et trop sucré pendant la période du ramadan tandis qu'on sacrifie les sources de fibres présentes dans les fruits et légumes frais. La solution ? Dites oui aux dattes, au pain et aux soupes de chorba, harira ou de tchicha. On met en revanche le holà sur les pâtisseries orientales comme les makroud, les zlabia, et les viennoiseries. Exit aussi les fruits oléagineux type cacahuètes, pistaches, et les sodas. L'essentiel est d'avoir une alimentation équilibrée répartie sur deux ou trois repas pendant la rupture du jeûne.

Source : Fatima Oulhadj, diététicienne, et docteur Laurence Vittaz, chef de service endocrinologie, diabétologie et maladies métaboliques au centre hospitalier intercommunal Robert Ballanger.

HUILE DE FRITURE

Quand la changer ?



Une huile de friture n'est pas éternelle ! Rappelez-vous qu'elle subit les assauts répétés des hautes températures et voit s'accumuler des composés potentiellement toxiques au fil du temps. Comme plusieurs facteurs influencent son vieillissement, il est difficile de déterminer le moment où il faut la remplacer. Sa mauvaise utilisation peut précipiter sa détérioration : pour chaque 10°C (50°F) supplémentaire et supérieur à 200°C (392°F), l'huile vieillira

jusqu'à deux fois plus vite ! Or, plus l'huile vieillit, moins elle sera fluide et plus elle sera absorbée par les aliments². Selon la législation de différents pays, une huile contenant entre 24 % et 30 % de composés polaires est impropre à la consommation. La filtration permet d'enlever les éléments carbonisés mais pas ces composés polaires : d'où l'importance de changer l'huile régulièrement³ ! Alors, comment savoir ? Il y a certains signes qui ne

trompent pas. L'huile ne doit pas fumer et surtout ne pas mousser lorsque vous trempez les aliments. Elle doit également être limpide et de couleur claire. Si vous utilisez souvent ce mode de cuisson, mieux vaut utiliser des testeurs permettant de vérifier la qualité de l'huile. **Astuce :** évitez de frire des aliments avec de la panure : les résidus qui s'en détachent restent dans l'huile et dégradent rapidement la qualité de l'huile.

LIMITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Achetez mieux !

Faites vos achats dans votre quartier, cela permet de gérer plus quotidiennement l'approvisionnement alimentaire et permet également un service mieux adapté à la demande : découpe, possibilité d'acheter des demi-pains, fruits et légumes en vrac. Rédiger votre liste de courses évite les achats impulsifs et permet de mieux adapter les achats aux repas prévus. Adaptez les quantités achetées au besoin de votre famille. Vérifiez les dates de péremption avant d'acheter vos aliments et transportez vos produits surgelés dans un sac isotherme ou achetez les en dernier lieu pour respecter la

chaîne de froid ! Faites l'inventaire de votre frigo et de vos armoires à victuailles avant vos achats. Etablissez les menus de la semaine en tenant compte de ce dont vous disposez déjà. Conservez mieux les aliments ! Conservez les aliments frais au réfrigérateur à la température idéale (+5°C) et au congélateur (-18°C) pour les produits surgelés. Rangez à l'avant du frigo ce qui doit être mangé rapidement. Laissez refroidir vos restes 30 minutes avant de les conserver au réfrigérateur, sans attendre plus de deux heures pour des raisons sanitaires.

Fermez de façon hermétique dans un récipient en verre afin d'éviter l'humidité qui entraînerait une surconsommation d'électricité, mais également une prolifération bactérienne, et des odeurs. Avant d'entreposer des denrées dans votre congélateur, pensez à inscrire la date d'emballage. Ne remplissez pas complètement votre réfrigérateur pour faciliter la circulation d'air permettant de mieux gérer la température de vos aliments. Gérez votre stock de denrée alimentaire surgelée en mettant régulièrement au-dessus ou avant les dates les plus éloignées.



Cuisinez les restes !

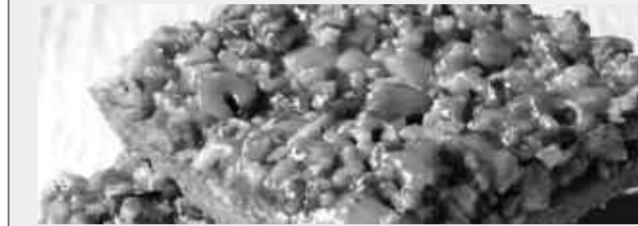
Prévoyez des repas permettant de réutiliser vos restes : Faites de la compote ou des tartes avec vos fruits et légumes ! Les restes de pâtes et de riz peuvent s'arranger en salade ou gratin. Les viandes et les poissons peuvent finir en hachis parmentier, en brochettes ou en croquettes. Le pain peut facilement se décliner en pain perdu, en croûtons ou en bruschetta ou

pan con tomate. Les blancs d'œuf en meringue et les yaourts en gâteau ou en sauce à la ciboulette ou au concombre. Par ailleurs, il faut veiller à ne préparer que la quantité nécessaire ou même un peu moins, en vous basant sur votre expérience ou les dosages conseillés. Si vous n'utilisez pas tout le contenu d'une boîte ouverte ou d'un légume coupé, conservez-le dans un récipient.

CARNET DE RECETTES



Carrés aux amandes et au miel



Ingrédients Pour 20 à 25 biscuits

100 g de beurre
175 g de farine
120 g de sucre roux

Garniture :

1 grosse cuillerée à soupe de crème fraîche entière
2 grosses cuillerées à soupe de miel
75 g de beurre doux
100 g de sucre
150 g d'amandes concassées

Préparation :

Pour la pâte sablée, mélangez la farine, le sucre en poudre et le beurre coupé en dés. Emiettez la pâte du bout des doigts pour la sabler. Versez-la dans un moule carré de 20 cm de côté, recouvert de papier sulfurisé. Tassez avec les doigts pour avoir un fond de pâte bien lisse. Faites cuire 15 min dans le four préchauffé à 180°C. Pour la garniture : mélangez la crème fraîche, le miel, le beurre coupé en dés et le sucre dans une casserole. Faites chauffer jusqu'à avoir un mélange bien lisse. Puis ajoutez les amandes concassées. Versez la préparation sur le fond de tarte et refaites cuire environ 15 min jusqu'à ce que les amandes soient dorées et caramélisées. Laissez refroidir puis découpez en carrés ou en barre.

Conseil : Pour avoir des bords bien nets, attendez que le biscuit soit froid pour le découper en carrés.

Soupe au potiron

Ingrédients :

1 kg de potiron
300 g de carottes
200 g d'oignons
200 g de poireaux
Beurre
3 gousses d'ail
1 bouquet garni
40 cl de crème fraîche
Sel



Préparation :

Tailler les légumes en gros dés. Les faire suer dans le beurre. Mouiller avec 1,5 l d'eau. Ajouter l'ail écrasé et le bouquet garni. Cuire 1 heure. Passer au moulin à légume ou au mixer. Ajouter la crème fraîche, et servir chaud.

Briouat en cigare à la viande

Ingrédients :

500 g de feuilles de pastilla
250 g de viande coupée en petits morceaux
250 g de vermicelles chinois
5 triangles de fromage



1 morceau de beurre
1/4 cuillerée à café de basilic sec
Sel, poivre

Préparation :

Faire chauffer le beurre dans une poêle et y faire revenir les morceaux de viande jusqu'à ce qu'ils soient bien cuits, hors du feu, ajouter les fromages, basilic, sel et poivre, bien mélanger. Mettre l'eau dans une casserole, porter à ébullition et tremper les vermicelles dans l'eau chaude jusqu'à ce qu'ils soient ramollis, les égoutter dans une passoire et les découper aux ciseaux. Mélanger dans un saladier les vermicelles chinois et le mélange de viande. Couper chaque feuille de pastilla en quatre pour obtenir des triangles. Poser un boudin de farce sur le grand côté du triangle, Plier les côtés de feuilles sur la farce et rouler en partant de ce côté vers la pointe pour obtenir un boudin farci, coller l'extrémité avec mélange farine-eau, continuer la même opération avec les autres triangles et la farce. Faire frire les briouats dans un bain d'huile chaude jusqu'à qu'ils soient dorés, égoutter-les sur papier absorbant.

Salade d'aubergines et de poivrons

Ingrédients :

2 aubergines
5 poivrons
5 tomates
1/2 verre à thé d'huile

3 gousses d'ails hachés
1 cuillerée à soupe de coriandre hachée
1 cuillerée à soupe de persil haché
Sel, cumin, piment doux, piment fort

Préparation :

Laver et éplucher les aubergines, les couper en dés, les faire cuire à la vapeur jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Laver les poivrons et les sécher avec un linge propre, les faire griller au barbecue ou sur le feu, jusqu'à ce que la peau soit totalement noircie, mettre-les dans un sac en plastique et fermer bien le sac et laisser refroidir, éplucher les poivrons sans les laver, retirer les graines et couper-les en dés. Laver les tomates, râpez-les avec une râpe à grands trous. Mettre les aubergines dans une casserole à fond épais, ajouter l'huile, les tomates râpées, l'ail haché, le persil et le coriandre haché, assaisonner d'épices et laisser cuire pendant 15 minutes en remuant sans cesse avec une cuillère en bois jusqu'à ce que les aubergines soient bien écrasées, ajouter les dés de poivrons et laisser mijoter pendant 5 minutes en continuant à remuer. Servir tiède ou froid.



Rôti de veau à la sauce blanche



Ingrédients :

1 rôti de veau de 1 kg
2 cuillerées à soupe de crème fraîche
1/4 cuillerée à café d'ail en poudre
1 cuillerée à café de curcuma
1/2 cuillerée à café de gingembre
1/2 cuillerée à café de poivre
Sel

Ingrédients pour la sauce blanche au champignon

1 cuillerées à soupe de beurre
1 cuillerée à soupe de farine
50 g de champignons en boîte coupés en lanières

1 petit oignon haché
1 verre et demi à thé d'eau

Préparation :

Dans un bol, mettre la crème fraîche, la poudre d'ail, curcuma, gingembre, sel, poivre, bien mélanger. Enduire le filet d'agneau de ce mélange et laisser mariner pendant 1 h au réfrigérateur. Placer le rôti sur un rectangle de papier d'aluminium fort légèrement huilé, fermer la papillote, le placer dans un plat à four et mouiller le plat avec un demi litre d'eau. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 2 heures.

Préparer la sauce : mettre dans une poêle l'oignon haché, les champignons, l'eau, knoor, sel et poivre et laisser cuire pendant 8 minutes. Dans une autre poêle, faire fondre le beurre sans coloration, saupoudrer de farine et remuer constamment à l'aide d'une cuillère en bois pendant 5 minutes, ajouter le mélange de champignons petit à petit et continuer à remuer jusqu'à l'obtention d'une sauce épaisse. Servir le rôti découpé en tranches accompagné de sauce.

Crème rapide



Ingrédients :

- 500 ml de lait
- 3 cuillerées à soupe de maïzena
- 5 cuillerées à soupe de sucre en poudre
- 1/4 cuillerée à café de safran pur
- 1 cuillerée à soupe d'eau de fleur d'oranger

Préparation

Mettre dans une casserole le lait, la maïzena, le sucre, le safran pur, l'eau de fleur d'oranger, bien mélanger et laisser cuire sur feu doux en remuant constamment jusqu'à ce que la crème soit épaisse.
- Verser la préparation dans des coupelles individuelles, les garnir avec les raisins secs et laisser prendre au réfrigérateur jusqu'au moment de servir.

Endurer et accepter avec patience la maladie

Avant de parler de la manière dont doit se comporter le croyant lorsqu'il est malade ou blessé, il est important de comprendre, tout d'abord, ce que nous enseigne l'Islam sur la vie d'ici-bas. Notre existence, sur terre, n'est que passagère ; nous sommes, ici-bas, en attente de notre véritable vie, dans l'Au-Delà.

Dans la première partie, nous avons discuté du fait d'endurer les épreuves avec patience et de comprendre que rien n'arrive sans la permission de Dieu. C'est "Lui qui détient les clefs de l'invisible; nul autre que Lui ne connaît [ses mystères]. Et Il connaît tout ce qui est sur la terre et dans la mer. Pas une feuille ne tombe qu'Il ne le sache. Et pas une graine dans les ténèbres de la terre, rien de frais ou de sec qui ne soit conquis dans un livre explicite." (Coran 6:59) Lorsque nous tombons malades, les raisons nous échappent parfois ou se situent peut-être au-delà de notre compréhension humaine. Mais nous devons garder à l'esprit que Dieu ne souhaite que notre bien. Nous pouvons donc être certains qu'une grande sagesse se cache derrière ce qui nous afflige et que cette épreuve nous fournit une occasion de développer une relation plus étroite avec Dieu. En tant qu'êtres humains, nous possédons, bien entendu, un libre arbitre et nous sommes libres de choisir les actions que nous voulons poser en toutes circonstances ; mais nous devons garder à l'esprit que la meilleure réaction, devant l'épreuve, est la patience et l'acceptation. Le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) nous a dit que nous serions tous testés en fonction de notre niveau de foi et que le bien qui résultera de ces tests sera la purification de nos péchés. Il a dit que l'homme sera testé selon son niveau de foi et de pratique religieuse et que des épreuves ne cesseront de l'affliger jusqu'à ce qu'il marche sur la surface de la terre sans aucun péché à son actif. (Ibn Majah) Quand la maladie ou une blessure nous atteint, il est tout à fait naturel de ressentir de la crainte. Il se peut même que nous éprouvions du ressentiment, nous demandant pourquoi Dieu a permis que nous traversions cette épreuve. Nous nous interrogeons et nous nous plaignons, mais cela ne sert à rien, en bout de ligne, à part augmenter notre ressentiment et notre souffrance. Dieu, dans Son infinie sagesse et dans Sa miséricorde nous a clairement guidés sur la façon d'agir lorsqu'une épreuve de ce type nous atteint. Si nous suivons Ses recommandations, il nous devient plus facile d'endurer avec patience et, même, d'avoir de la reconnaissance. Malade ou blessé, le croyant doit placer toute sa confiance en Dieu, exprimer sa reconnaissance pour ce que Dieu a décrété pour lui et chercher à se soigner du mieux possible. Recourir à une aide médicale ne



signifie pas que nous n'avons pas confiance en Dieu. Le Prophète Mohammed a clairement établi ce fait lorsqu'il a dit : "Dieu n'a envoyé aucune maladie sans envoyer aussi son remède." (Sahih al-Boukhari) Le croyant peut donc chercher à se soigner en utilisant divers traitements, physiques ou psychologiques. La seule restriction, à cet égard, se trouve dans la règle voulant qu'un remède ne puisse se trouver dans une substance illicite à la base (l'alcool, par exemple). Il n'est pas permis, non plus, de chercher à se faire soigner par des guérisseurs, des sorciers ou autres charlatans du même acabit. Ces gens prétendent avoir connaissance des choses faisant partie du monde de l'invisible, ce qui est impossible. Ils ne cherchent qu'à prendre l'argent des gens et à les égarer, loin de leur religion. Dieu a aussi strictement interdit l'utilisation des amulettes et autres gadgets similaires qui éloigneraient prétendument la maladie. Tout le pouvoir et toute la puissance se trouvent exclusivement entre les mains de Dieu et non dans une amulette! Invoquer quoi que ce soit ou qui que ce soit en dehors de Dieu pour nous garder en santé et nous protéger constitue le péché le plus grave qui soit. Tout en suivant un traitement physique lorsque nécessaire, il est également important de se tourner vers le spirituel. La première chose à faire est d'avoir une opinion positive sur Dieu, de confirmer sa foi en Lui et de méditer sur Ses noms et attributs. Il est le Très Miséricordieux, le Très Aimant et le Très Sage. Il est recommandé de L'invoquer par les noms qui reflètent le plus nos besoins du moment. "C'est à Dieu qu'appartiennent les plus beaux noms. Invoquez-Le par ces noms." (Coran 7:80) Dieu ne nous a pas abandonnés aux épreuves, aux tests et aux tribulations de ce monde. Il nous a donné des moyens de nous en sortir, des armes puissantes contre l'angoisse et la détresse : le Coran, les dou'as (invocations) et la prière. Les

gens ont de plus en plus tendance à se tourner vers la médication plutôt que vers les remèdes spirituels; mais faire bon usage des deux est pourtant très efficace. Et même si la maladie persiste ou qu'un mal devient chronique, il arrive que ce genre d'épreuve en amène certains à développer et à approfondir leur spiritualité comme jamais auparavant. Combien de fois avez-vous entendu parler de gens atteints de maladies chroniques remercier Dieu pour leur condition ou dire que leurs souffrances ont apporté du bon dans leur vie ? Lorsque nous nous sentons seuls et angoissés, Dieu est notre unique recours. Quand la souffrance devient insupportable et que nous ne ressentons plus que de la peur et de la détresse, c'est à ce moment que nous nous tournons vers le Seul qui puisse nous apporter une délivrance. Une confiance inébranlable et une soumission totale à la volonté de Dieu nous apporte un bonheur et une liberté qui constituent ce qu'on appelle la "douceur de la foi". Cette douceur de la foi, ce sont la paix et la tranquillité qui nous rend aptes à accepter toutes les conditions que nous vivons, en ce monde : le bon, le mauvais, l'horrible, le douloureux, l'angoissant et le sublime. Enfin, il est important de comprendre que les maladies et les blessures peuvent être un moyen qu'utilise Dieu pour nous purifier de nos péchés. En tant qu'êtres humains, nous sommes loin d'être parfaits; nous commettons des erreurs et des péchés et il nous arrive, à l'occasion, de délibérément désobéir aux commandements de Dieu. "Quel que soit le malheur qui vous afflige, il est dû à ce que vos propres mains ont acquis. Dieu vous pardonne, cependant, un grand nombre de vos péchés." (Coran 42:30) La miséricorde de Dieu ne doit jamais être sous-estimée. C'est Lui qui nous demande de chercher le pardon auprès de Lui. Le Prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) nous a souvent dit que Dieu attend de nous

que nous nous tournions vers Lui. Au cours du dernier tiers de la nuit, lorsque l'obscurité est totale, Dieu descend jusqu'au premier ciel et demande à Ses serviteurs : "Qui M'invoque, que Je puisse lui répondre? Qui Me demande quelque chose, que Je puisse le lui accorder? Qui Me demande pardon, que Je puisse lui pardonner?" (Sahih Al-Boukhari, Sahih Mouslim, Malik, At-Tirmidhi, Abou Daoud) Il arrive que les malheurs, la douleur et la souffrance surviennent à cause de nos propres actions. Nous commettons des péchés et Dieu décide de nous purifier par des pertes de biens, de santé et de choses ou de personnes que nous aimons. Parfois, souffrir en ce monde signifie que nous souffrirons moins ou pas du tout dans l'au-delà ; et parfois, toute la douleur et la détresse que nous vivons peuvent nous faire atteindre un statut supérieur au Paradis. Dieu, dans Sa sagesse, sait mieux pourquoi de bonnes choses arrivent à de mauvaises personnes et pourquoi de mauvaises choses arrivent à de bonnes personnes. En général, ce qui nous pousse à nous tourner vers Dieu est bon. En temps de crises, les gens ont souvent le réflexe de se rapprocher de Dieu, tandis que dans les moments où tout va bien, ils ont tendance à oublier que c'est avec la permission de Dieu que tout va bien. Dieu est Celui qui pourvoit à nos besoins et Il est le Très Généreux. Il veut nous rétribuer par la vie éternelle et si la douleur et la souffrance peuvent nous garantir le Paradis, on doit alors les considérer comme des bénédictions. Le Prophète a dit : "Si Dieu veut du bien à une personne, il la fait passer à travers diverses épreuves" (Sahih alBoukhari) Alors quand la maladie frappe, la meilleure chose à faire est de remercier Dieu, nous rapprocher de Lui, recourir à de l'aide médicale et considérer toutes les bénédictions que Dieu a fait descendre sur nous.

OUM EL-BOUAGHI, ZONES HUMIDES DE LA WILAYA

Baisse du nombre d'oiseaux d'eau migrants



La baisse du nombre d'oiseaux d'eau migrants enregistrée au cours de la période d'inventaire hivernal, qui s'est déroulé du 27 au 31 janvier à travers 16 régions humides de la wilaya, est occasionnée par la sécheresse ayant affecté ces zones.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les services de la conservation des forêts de la wilaya d'Oum el-Bouaghi ont enregistré une diminution "sensible" des oiseaux d'eau migrants dans les zones humides, lors de l'opération de dénombrement

hivernal. C'est ce qu'a indiqué à l'APS la responsable du service des espèces protégées, de la chasse et de la pêche de cette même direction, Nabila Bouras, affirmant, dans sa déclaration à l'APS, que "la diminution du nombre d'oiseaux d'eau migrants enregistrée au cours de la période d'inventaire hivernal, qui s'est déroulé du 27 au 31 janvier à travers 16 régions humides de la wilaya, est occasionnée par la sécheresse ayant affecté ces zones en plus du manque de précipitations".

A ce propos, Mme Bouras a souligné que le "nombre d'oiseaux dénombrés lors de l'inventaire de l'année en cours s'élève à 12.867 sujets de 35 espèces d'oiseaux différentes, contre 27.415 oiseaux dénombrés en 2020". Le plus grand nombre d'oiseaux inventoriés, fin janvier dernier,

concerne l'oiseau tadorne de belon, dont le nombre de sujets dénombrés s'élève à "5.097, suivi du foulque macroule avec plus de 2.940 sujets", a fait savoir la même responsable.

S'agissant du flamant rose, Mme Bouras a déclaré que le "nombre de sujets dénombrés a considérablement diminué au cours de l'année en cours, avec seulement 145 oiseaux recensés contre 8.756 en 2020, et ce, en raison du manque d'eau dans les zones humides de la wilaya".

Selon l'APS, la wilaya "d'Oum el-Bouaghi compte 16 zones humides, dont 8 sont classées aires protégées dans le cadre de la convention Ramsar", parmi lesquelles 11 zones humides sont naturelles tandis que les 5 autres sont artificielles, à savoir des retenues d'eau et des barrages.

B. M.

BLIDA, ROMPRE LA MOROSITÉ CAUSÉE PAR LE COVID-19

La ville des Roses accueille les Floralies

Une foire aux fleurs organisée dans la ville des Roses, Blida, a permis aux habitants de cette wilaya de rompre avec la morosité causée par la pandémie du nouveau coronavirus.

Cette foire organisée par la commune de Blida à la placette de la liberté en plein centre-ville dans le respect des mesures préventives contre la propagation du virus, a été une véritable bouffée d'oxygène pour les familles. Les différentes plantes aux couleurs chatoyantes ont dessiné une impressionnante mosaïque florale dans la ville des Roses.

Des visiteurs venus de Tipasa, Oran, Bordj-Bou-Arreridj, Aïn-Defla et Chlef, étaient présents à cette foire pour s'approvisionner en fleurs et autres plantes vertes.

Une dame venue de la wilaya de Bordj-Bou-Arreridj a souligné, ce propos, qu'elle ne peut quitter Blida sans passer par la foire aux fleurs pour

s'approvisionner en plantes. Une autre dame de Chlef a exprimé sa satisfaction quant à la diversité des plantes exposées.

S'agissant des prix pratiqués, plusieurs citoyens ont affirmé qu'ils sont "abordables et à la portée de tous". Les plantes courantes telles que le basilic, le bégonia, le géranium ou la verveine, sont cédées de 150 à 650 DA, les prix variant selon la qualité du pot en plastique ou en terre cuite.

Un rayon attire particulièrement l'attention. Il s'agit des stands dédiés aux plantes grasses aux couleurs tellement riches qu'on croirait, à première vue, qu'elles ne sont pas naturelles ou qu'elles ont été peintes.

L'exposant de ces petits bijoux, le jeune Aymen a indiqué que la pépinière Chouli sur la route de Cheffa a importé ces plantes de Turquie, Hollande, Suisse et la Chine dans le cadre d'un échange d'expériences.

Les prix de plantes vont de 560 DA à 40.000 DA selon la variété. Outre les plantes, d'autres produits issus des fleurs ou de leur transformation, sont aussi disponibles au niveau de cette foire dont différents types de miel (toutes fleurs, d'eucalyptus, de thym, d'agrumes) de miellat et autres produits de la ruche, ainsi que de l'eau de rose et de fleurs d'oranger et autre produits de beauté proposés à des prix compétitifs.

De nombreux participants à cette foire, dont des artisans et des pépiniéristes, ont salué l'organisation de cette manifestation qui leur a permis de récupérer leur clientèle et de rompre avec la morosité.

Cet événement qui attire quotidiennement entre 300 et 400 visiteurs, majoritairement des touristes, a réanimé la ville et créé une dynamique.

APS

TAMANRASSET

500 LPA et 200 LPL supplémentaires pour la wilaya

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a annoncé, à Tamanrasset, une tranche supplémentaire de 500 logements de types promotionnel aidé (LPA) et 200 autres de type public locatif (LPL), en faveur de cette wilaya.

S'exprimant au terme d'une visite de travail de deux jours dans cette collectivité de l'extrême sud du pays, le ministre a estimé que ces logements, en plus de 1.000 unités du programme d'habitat rural très prisé localement, contribueront largement à la prise en charge des attentes des citoyens de la région.

Un financement de 700 millions DA est consacré à la prise en charge des travaux d'aménagement (VRD primaires et secondaires), ainsi que 300 millions DA pour les travaux d'aménagement (réseaux d'eau potable, assainissement, électricité, routes) dans les zones d'ombre, et 50 millions DA pour les aménagements au niveau des groupements d'habitat rural.

Ces opérations devront toutes être lancées dans le courant du premier trimestre de 2021, et il sera procédé au suivi de leur exécution en associant les entreprises ayant montré une réelle volonté de s'impliquer dans la réalisation de ces projets.

KHENCHELA

3,31 milliards DA pour des projets de développement

La wilaya de Khenchela a réservé une enveloppe financière de 3,31 milliards de dinars pour la réalisation, en 2021, de projets de développement dans des zones d'ombre. Les services de la wilaya ont recensé 159 opérations de développement en cours de réalisation dans divers secteurs dans les zones d'ombre existant à travers 20 communes de la wilaya. Les projets de développement en cours de réalisation, au titre de l'exercice 2021 concernent notamment l'alimentation en eau potable, en électricité et en gaz, l'éclairage public, le raccordement au réseau d'assainissement, la réalisation de classes d'extension, le renforcement du transport et la cantine scolaires, l'ouverture de pistes, la réalisation de routes et l'amélioration de l'irrigation et de l'électricité rurale. Les travaux de réalisation de la majorité des projets inscrits ont été déjà lancés, alors que quelques opérations sont en voie de finalisation des procédures légales et administratives d'usage.

APS

DÉSTOCKAGE D'IMPORTANTES QUANTITÉS DE POMME DE TERRE

Casser la spirale inflationniste

Le prix de la pomme de terre connaît une hausse vertigineuse. Des pénuries sont même provoquées pour favoriser la spirale inflationniste. Pour tenter de lutter contre ces pratiques, les stocks et réserves sont sollicités pour offrir aux citoyens la pomme de terre à un prix abordable.

PAR RIAD EL HADI

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a procédé au déstockage d'importantes quantités de pomme de terre à travers plusieurs wilayas du pays en vue de faire baisser les prix.

Dans une déclaration à la presse, en marge de la mise sur le marché de 500 tonnes de pommes de terre au niveau du point de vente de Bab el- Oued relevant du Groupe de valorisation des produits agricoles GVAPRO, le directeur général de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (Onilev), Mohamed Kharroubi, a précisé que ces "opérations permettront de vendre la pomme de terre directement aux citoyens entre 40 et 50 DA/kg et de mettre ainsi un terme à la flambée des prix coïn-



dant avec le début du Ramadhan".

Une hausse imputée aux mauvaises conditions météorologiques ayant entravé les récoltes et au monopole exercé sur la pomme de terre.

En effet, a-t-il expliqué, les "intempéries enregistrées dans certaines régions productrices de pomme de terre comme Mostaganem, Skikda, Annaba et El-Tarf ont retardé les récoltes".

Les quantités de pomme de terre déstockées sont mises sur le marché à travers les points de vente directe (plus de 500) relevant du ministère de

l'Agriculture et répartis sur l'ensemble du territoire national (des marchés de proximité créés à l'occasion du Ramadhan) ainsi qu'à travers les marchés de gros et de détail.

Il s'agit de la quatrième opération du genre depuis le début du mois d'avril, selon Kharroubi qui a fait état, dans ce cadre, du déstockage de 30.000 tonnes de pomme de terre à ce jour.

Affirmant que le déstockage de ce produit se poursuivra en fonction des besoins nationaux, M. Kharroubi a rassuré les citoyens concernant la disponibilité de cette matière dans les

prochains jours grâce à l'amélioration des conditions météorologiques qui va permettre de reprendre la récolte et baisser, ainsi, les prix.

Outre la pomme de terre, une opération de déstockage des viandes blanches est en cours en vue de leur commercialisation au niveau des points de vente relevant de l'Office national des aliments du bétail (Onab) au prix de 280 DA/kg.

Une opération de mise sur le marché d'une quantité d'ail est également en cours.

Pour sa part, le directeur général du Groupe Valorisation des produits agricoles (GVAPRO), Belhanini Mustapha a fait état d'une abondance en matière de produits agricoles de large consommation à des prix "abordables" au niveau des points de vente relevant du Groupe soit à Bab el-Oued, Palais des Expositions et Aïn-Benian, dont la pomme de terre, la tomate, le citron, les olives, les dattes et l'huile d'olive.

A titre d'exemple, le GVAPRO assure à ses clients de grandes quantités de Les différents points de vente sont également dotés en tomates et en d'autres produits, dont le citron (120 DA/kg), les dattes de Tolga (250 DA/kg), l'huile d'olives (650 DA/L) et d'autres produits de large consommation.

R. E.

STRATÉGIE SONELGAZ-HORIZON 2035

La phase de déploiement bientôt entamée

La phase de déploiement de la stratégie de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) à l'horizon 2035 "sera bientôt entamée", a annoncé à Ouargla le Président-directeur général (P.-dg) de l'entreprise, Chaher Boulakhras.

S'exprimant lors d'un regroupement régional sur la stratégie du Groupe Sonelgaz-horizon 2035, M. Boulakhras a affirmé que "le projet portant sur la réalisation de cette stratégie est en voie d'achèvement et sa phase de déploiement sera bientôt entamée".

"L'élaboration de la stratégie c'est bien, mais il faut aussi garantir son déploiement, ceci est le grand défi qui nous attend", a souligné Boulakhras à ce sujet.

Ce regroupement régional des cadres de l'entreprise de la région sud-est du pays est une nouvelle étape, après celles de Mostaganem, Alger et Sétif, a-t-il déclaré.

Quatrième du genre, ce regroupement régional, qu'a abrité l'université Kasdi- Merbah d'Ouargla, a pour mission de continuer à expliquer et à présenter cette nouvelle stratégie devant permettre à l'entreprise d'avoir une boussole et une vision à long terme.

La rencontre à laquelle ont pris part des cadres, venus des wilayas dans le Sud-est du pays, en présence des auto-

rités de la wilaya d'Ouargla, a été une opportunité pour présenter les grandes lignes de ce projet.

Dans ce sillage, le conférencier Abdelwahab Boukherrouba, conseiller du P.-dg de Sonelgaz, a mis exergue, dans son intervention intitulée "la vision stratégique de Sonelgaz-horizon 2035", sur les quatre FCS (facteurs clés de succès) pour réussir le déploiement de la stratégie.

Il s'agit de l'implication totale de tous les responsables, le choix optimal des équipes de déploiement, la communication et la conduite du changement et le pilotage au quotidien du déploiement, a-t-il expliqué avant d'exposer les enjeux stratégiques qui s'articulent, entre autres, autour de l'amélioration des performances de l'entreprise, la réorganisation et la restauration de sa structure, outre la transformation digitale qui sera finalisée à la fin 2026.

Boulakhras a procédé, par ailleurs, à la mise en service du réseau d'électricité d'une usine de panneaux solaires, sise dans la zone des équipements publics d'Ouargla, une opération d'un coût de 1,3 million DA qui s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des investisseurs et industriels, selon les explications fournies à la délégation.

Il a également mis en service un poste

transformateur d'une capacité de 220/60 kilovolts à Aïn-Beïda devant contribuer à remédier aux perturbations dans la distribution de l'électricité. Le P.-dg de Sonelgaz poursuit sa tournée de travail dans la wilaya d'Ouargla par l'inspection d'autres installations énergétiques ainsi que la visite de zones d'ombre.

Le groupe Sonelgaz assure l'accompagnement des investisseurs dans la concrétisation de leurs projets agricoles.

S'exprimant lors de la mise en service de l'électrification au périmètre agricole Djanoub-Lakhdar, dans la commune de N'goussa, Boulakhras a indiqué que "Sonelgaz assure l'accompagnement des investisseurs dans la concrétisation de leurs projets dans le secteur agricole, en leur fournissant l'énergie électrique, à considérer le caractère stratégique de ce secteur aux plans socioéconomiques".

Plus de 2.000 exploitations agricoles ont été raccordées, depuis plus d'une année, aux réseaux d'électrification à travers le pays, a-t-il révélé dans ce cadre, en signalant que 2.500 demandes en ce sens sont actuellement à l'étude.

Boulakhras a ajouté que plus de 62 % du programme arrêté en matière de raccordement des périmètres agricoles à l'électricité ont été concrétisés, et

que le groupe Sonelgaz s'emploiera à accélérer le rythme de l'opération en vue de soutenir les efforts d'investissement dans le secteur agricole et assurer le développement durable. L'exploitation agricole Djanoub-Lakhdar s'étend sur une superficie de 159 hectares, dont 132 hectares exploités, et dispose de 5 pivots d'irrigation pour son activité de céréaliculture, selon les explications fournies à la délégation.

Parmi ses objectifs, l'extension des superficies irriguées, la hausse de la production et la création de nouveaux emplois.

Auparavant, Boulakhras avait procédé à la mise en service du réseau d'électricité d'une usine de panneaux solaires, dans la zone des équipements publics d'Ouargla, dans le cadre de l'accompagnement des investisseurs et industriels, ainsi qu'un poste transformateur de 220/60 kilovolts à Aïn-Beïda devant contribuer à remédier aux perturbations dans la distribution de l'électricité.

Le P.-dg du groupe Sonelgaz a présidé, dans la matinée à l'université d'Ouargla, une rencontre régionale sud-est sur la stratégie du Groupe Sonelgaz-horizon 2035. Une stratégie dont la phase de déploiement sera bientôt entamée.

R. E.

TCHAD

Affrontement entre l'armée et les rebelles du Fact

Un premier affrontement au sol a eu lieu samedi 17 avril entre les forces loyalistes et les rebelles du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (Fact).

Les combats se sont déroulés au nord de Mao, dans la province du Kanem à plus de 300 kilomètres de la capitale Ndjamena. Le mouvement rebelle armé arrivé de sa base arrière de Libye est entré en territoire tchadien le 11 avril avec pour objectif de chasser Idriss Déby au pouvoir.

Les 2.000 hommes de l'armée tchadienne dépêchés à la rencontre de la colonne rebelle du Fact campent depuis samedi après-midi au milieu du désert, à environ 200 kilomètres de Mao. C'est à cet endroit qu'a eu lieu l'accrochage samedi, désormais appelé "bataille de Ziguei". Après plusieurs jours de course-poursuite



entre les montagnes du Tibesti et le désert, les deux colonnes se sont rencontrées en plein après-midi, en terrain dégagé.

"Nous les suivions depuis vendredi quand ils ont été signalés à Birr-Dom, mais ils sont partis très tôt samedi en direction du Sud, nous les avons poursuivis sur plusieurs cen-

taines de kilomètres avant de les retrouver là où a eu lieu l'accrochage, qui a duré près de deux heures", explique un officier de haut rang.

Sur place, on peut apercevoir des cadavres ensevelis progressivement par le sable, des véhicules calcinés et une centaine de prisonniers encerclés

par les soldats juchés sur les véhicules arrachés aux rebelles.

L'armée annonce entre 250 et 300 morts et 150 prisonniers parmi lesquels un chef de parti politique qui a décidé de regagner la rébellion il y a quelques années. Le porte-parole de l'armée a fait le bilan du travail des blindés : "Côté amis, nous déplorons 5 martyrs et 36 blessés. Et côté ennemis, plus de 300 terroristes neutralisés, 150 terroristes faits prisonniers dont 3 hauts responsables. Matériel récupéré : 26 véhicules récupérés dont 16 équipés d'armes lourdes."

Mais les opérations ne sont pas terminées. Une partie de la colonne rebelle a décroché en direction de l'Ouest en direction de la frontière nigérienne, où deux autres colonnes de l'armée tchadienne sont à pied d'œuvre.

CONGO-BRAZZAVILLE

La "répression s'intensifie", dénonce Amnesty international

La répression s'intensifie en République du Congo (Congo-Brazzaville). C'est en tout cas ce qui ressort d'un rapport publié lundi 19 avril par Amnesty International.

Depuis 2014 et la chute du prix du pétrole, le pays connaît de graves problèmes économiques. Et la crise du coronavirus n'a rien arrangé. Face à cette situation, de nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer la mauvaise gestion de la crise par le gouvernement de Denis Sassou-Nguesso, réélu pour un quatrième mandat le 21 mars dernier et qui vient de prêter serment. Et le pouvoir congolais tente de les faire taire, selon Amnesty International.

"La répression est multiforme. On est d'abord dans un pays où, de façon générale, la liberté d'expression, le droit de manifester, ne sont pas respectés..."

On a eu plusieurs cas de défenseurs des droits humains, tout récemment, avant l'élection présidentielle, qui ont été détenus arbitrairement et qui sont toujours aujourd'hui en prison.

On a eu des syndicalistes étudiants qui ont même été arrêtés en dehors du Congo, pour être ramenés au Congo, et qui auraient, selon toute vraisemblance, subi des tortures.

On a des journalistes, également, qui ont été mis à pied, après avoir posé certaines questions dérangeantes à

des ministres concernant la gestion de la crise du Covid-19...

Donc c'est un ensemble de choses qui fait que, non seulement les Congolais se sont retrouvés dans une situation socioéconomique extrêmement compliquée, du fait de la crise, mais aussi du fait du manquement au droit international des autorités congolaises. Et ces mêmes autorités, non seulement n'ont pas forcément pu résoudre ces problèmes, mais ont, en plus, exercé une répression sur ceux qui exprimaient des critiques envers cette situation", explique Fabien Offner, porte-parole de l'ONG et chercheur sur l'Afrique centrale.

BIÉLORUSSIE

Un coup d'état déjoué avec l'aide de Moscou

Deux citoyens biélorusses – dont l'un dispose de la double nationalité américaine – ont été interpellés à Moscou par le FSB. Selon les autorités biélorusses, ils planifiaient un "coup d'État et l'assassinat du Président Alexandre Loukachenko". Le président biélorusse Alexandre Loukachenko a annoncé le 18 avril l'arrestation à Moscou par le Service fédéral de sécurité (FSB) de Russie du politologue Alexandre Fedouta et de l'avocat Iouri Zenkovitch, qui a également la nationalité américaine. Il les accuse d'avoir fomenté une tentative de coup d'État et d'assassinat le visant

lui et sa famille, avec l'aide présumée des États-Unis. "Nous avons détenu le groupe, ils nous ont montré comment ils avaient tout planifié, je suis resté silencieux. Ensuite, nous avons découvert le travail de services de renseignement clairement étrangers, très probablement la CIA, le FBI", a ainsi fait savoir Alexandre Loukachenko dans une vidéo diffusée par la présidence. Les services de sécurité biélorusses avaient déclaré le 16 avril avoir démantelé, lors d'une opération spéciale, un "groupe organisé d'orientation terroriste qui planifiait l'élimination physique du

Président et de sa famille et l'organisation d'une rébellion armée afin de prendre le pouvoir par des moyens violents". Une information confirmée par le FSB, selon qui Alexandre Fedouta et Iouri Zenkovitch préparaient "une insurrection armée suivant le schéma des révolutions de couleur, avec la participation de nationalistes biélorusses et ukrainiens". La Biélorussie a connu un important mouvement de contestation après la réélection du Président Alexandre Loukachenko avec environ 80 % des voix.

Agences

RUSSIE

20 diplomates tchèques déclarés persona non grata

20 employés de l'ambassade tchèque à Moscou ont été déclarés persona non grata et devront quitter la Russie avant la fin de la journée du 19 avril, a annoncé le ministère russe des Affaires étrangères après avoir convoqué l'ambassadeur de la République tchèque.

La Russie a également invité Prague à "ramener le nombre d'employés de sa mission diplomatique à Moscou dans la catégorie des personnes admises sur place à la parité avec le nombre d'employés de la même catégorie de l'ambassade de Russie en République tchèque".

L'expulsion de diplomates tchèques de Moscou fait suite à la décision de Prague d'expulser 18 diplomates russes en poste dans le pays, soit "tous les employés de l'ambassade russe". Le ministre tchèque des Affaires étrangères Jan Hamacek l'a expliqué le 17 avril par leurs liens présumés avec les services spéciaux.

Les autorités tchèques ont donné 48 heures aux diplomates russes pour quitter le pays. Le ministère russe des Affaires étrangères a évoqué une piste américaine dans la décision des autorités tchèques. Les États-Unis avaient quant à eux annoncé l'expulsion de 10 diplomates russes le 15 avril, imposant de nouvelles sanctions à Moscou.

Selon la diplomatie russe, le scandale déclenché par Prague était destiné à détourner l'attention de l'annonce sur une tentative de coup d'État biélorusse déjoué par Moscou et Minsk.

Agences

FRANCE

Premier but de la saison de Benzia

Longtemps absent suite à un grave accident au mois de mai dernier, le milieu international algérien Yassine Benzia a repris confiance et enchaîne les titularisations avec Dijon.

Aligné sur les ailes aujourd'hui face à Nice, Benzia a réalisé un très joli match, son meilleur cette saison et il a réussi à inscrire son tout premier but en Ligue 1 durant cet exercice.

Benzia était l'un des joueurs qui ont touché le plus de ballons durant cette rencontre, et l'un des plus dangereux du côté de Dijon. L'ancien Lyonnais a marqué un but à la 77^e minute sur penalty. À souligner que le match a connu la participation des deux autres joueurs algériens Hicham Boudaoui et Youcef Atal qui ont fait leur apparition en deuxième période. Victoire de Dijon 2-0 contre Nice.

DUBOIS :

"Slimani nous fait du bien"

L'arrière droit de l'Olympique Lyonnais, Léo Dubois, semble beaucoup apprécier le profil de son nouveau coéquipier, l'international algérien, Islam Slimani. Il s'est confié sur le sujet récemment en conférence de presse. *"Il nous fait du bien. C'est un point d'ancrage devant. On a réussi à le toucher contre Angers et il a pu dévier, remiser"*, a confié le latéral lyonnais. Léo Dubois a enchaîné : *"Et pour un centreur, avoir cette présence dans la surface, c'est intéressant car il a une qualité de reprise en une touche assez exceptionnelle, il faut qu'on s'en serve."*

FABB

La nouvelle AGE aura lieu samedi prochain

La nouvelle assemblée générale électorale (AGE) de la Fédération algérienne de basketball (FABB) se tiendra le samedi 24 avril prochain au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA), a annoncé dimanche la commission de candidature. *"Suite à la correspondance du 13 avril 2021, émanant de monsieur le président de la commission nationale/MJS nous informant de l'invalidation de l'AGE du 10 avril, conformément à l'article 17 des statuts de la FABB ainsi que la réunion de la commission de candidatures en date du 15 avril, nous vous informons qu'une nouvelle session de l'AGE aura lieu le samedi 24 avril (10h00) au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA)"*, a indiqué la commission de candidature. Pour rappel, le président sortant de la FABB, Rabah Bouarifi, a été réélu à la tête de l'instance fédérale lors de la première AGE tenue le 10 avril dernier. Toutefois, la Commission nationale de suivi de renouvellement des instances sportives a décidé de reprogrammer l'AGE suite aux recours formulés par quelques membres de l'assemblée.

FOOTBALL, COUPE DE LA LIGUE

NAHD-ASAM, une affiche intéressante

3 matchs du tour préliminaire de la Coupe de la Ligue sont prévus cet après-midi à partir de 15h30. Le NA Hussein Dey accueillera l'AS Aïn M'lila dans l'une des belles affiches de cette journée, alors que le CS Constantine effectuera un déplacement périlleux à Magra.

PAR MOURAD SALHI

Prévus initialement à 16h, ces 3 matchs ont été avancés à 15h30. Occupant actuellement la 15^e place au classement général avec 19 points, le NA Hussein Dey tentera d'oublier ses déboires à l'occasion de la réception de l'AS Aïn M'lila, dirigée par le nouvel entraîneur Foued Chiha.

Le Nasria, où rien ne va plus cette saison en championnat, n'aura pas la tâche facile contre l'équipe d'Aïn M'lila. En grève depuis plusieurs jours, en raison de la situation financière, les coéquipiers de Rabai Meftah ont décidé de reprendre les entraînements pour préparer uniquement ce match. L'entraîneur Billal Dziri craint sérieusement le manque de condition physique des joueurs qui ne se sont pas entraînés depuis plusieurs jours. Ce paramètre, selon le coach nahdiste, pourrait peser lors de la confrontation face à l'ASAM, surtout si elle va jusqu'aux prolongations.

Un match qui ne sera pas facile contre une équipe d'Aïn M'lila qui carbure bien en Ligue 1 et compte le confirmer à l'occasion de cette compétition. Les coéquipiers de Hamia s'entraînent



depuis plusieurs jours et la situation financière ne les a pas empêchés de poursuivre normalement leur travail sur le terrain.

Les deux équipes se sont déjà affrontées en championnat et le match s'est terminé sur un score vierge. Le vainqueur de ce match affrontera lors des 8^{es} de finale la JS Kabylie, exempt de ce tour préliminaire.

De son côté, le CS Constantine qui veut jouer les premiers rôles en championnat, débute cette compétition à l'extérieur contre le NC Magra, l'une des équipes qui souffrent dans les profondeurs du classement. Un match qui s'annonce, sur le papier, à l'avantage des Sanafir, mais une certaine méfiance doit être de mise face à une équipe capable du meilleur comme du pire. Le vainqueur de ce match affrontera en 8^{es} de finale le CR Belouizdad. Le troisième et dernier match au programme d'aujourd'hui aura lieu au stade Imam-Lyes de Médéa et mettra aux prises l'Olympique Médéa et l'ASO Chlef. Une autre belle affiche animée par deux clubs qui ne parta-

gent pas les mêmes objectifs en championnat. L'Olympique Médéa, qui occupe actuellement la quatrième place avec 32 points, compte confirmer également dans cette compétition qui vient de remplacer la Coupe d'Algérie, annulée cette saison. Mais attention, en face, les Lions chélifiens emmenés par l'entraîneur Meziane Ighil ne comptent pas se présenter à Médéa dans la peau de la victime expiatoire, mais sont attendus à sortir le grand jeu pour revenir au bercail avec le ticket qualificatif pour le prochain tour. Le vainqueur de cette rencontre recevra l'USM Bel Abbès aux 8^{es} de finale. Le coup de starter de ce tour préliminaire de la Coupe de la Ligue a été donné par le MC Oran et le CA Bordj Bou Arreridj, vendredi passé. La rencontre s'était soldée par un nul vierge, même après prolongation (0-0), et c'est finalement le MCO qui l'a emporté aux tirs au but (3-2).

M. S.

ÉQUIPE NATIONALE

Bensebaini croit en une demi-finale de Coupe du monde

Dans un entretien accordé à *OneFootball*, l'international algérien du Borussia Mönchengladbach, Ramy Bensebaini, a évoqué les prochaines échéances de l'équipe nationale. *"Déjà, il faut se qualifier pour la Coupe du monde et après aller le plus loin. En Afrique, l'objectif est clairement de garder le titre. Avec le coach, on va faire du bon taf pour arriver à*

ce but", a confié l'arrière gauche de Gladbach. Interrogé au sujet de la possibilité de voir les champions d'Afrique atteindre la demi-finale voire la finale du prochain Mondial, Ramy Bensebaini dira : *"Franchement, ouais, on a un bon groupe. On a fait toute une Coupe d'Afrique sans perdre contre des grosses équipes. On était forts défen-*

sivement. Après la Can, on a joué la Colombie, le Mexique... Pas n'importe qui. Et on est arrivés à battre la Colombie, à faire match nul contre le Mexique à dix. Donc oui on a le groupe et le potentiel pour... Après ça reste du football et on n'est jamais sûr de rien. Mais on sait qu'on a un bon groupe."

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

La JSM Skikda "drivée" par Hadjar

La direction de la JSM Skikda a trouvé un terrain d'entente avec le coach algérien, Cherif Hadjar, durant les dernières heures. Il a signé jusqu'à la fin de saison avec la formation de l'Est algérien. Dans le viseur de l'USM El Harrach, le club de deuxième division, et de l'AS

Aïn M'lila depuis son départ de l'Olympique Médéa, le technicien de 56 ans a préféré s'engager en faveur du classement de Ligue 1. *"Je ne vous cache pas que j'avais d'abord demandé à parler personnellement aux joueurs avant de prendre une décision. Je vou-*

lais savoir s'ils étaient prêts à se battre jusqu'au bout pour le maintien. Si j'avais senti chez eux un quelconque sentiment d'abandon, je n'aurais pas accepté. Au contraire, les joueurs m'ont assuré qu'ils ne lâcheront rien", a confié Cherif Hadjar.

BELLE ET SÉBASTIEN



21h00



Cinquante ans après la série culte de Cécile Aubry, l'explorateur Nicolas Vanier en signe le remake, dont il transpose judicieusement le scénario pendant la Seconde Guerre mondiale. Une belle occasion d'évoquer cette période noire avec les plus jeunes, doublée d'une madeleine nostalgique pour tous les anciens enfants de la télé.

LE GRAND BÉTISIER SPÉCIAL PÂQUES



21h00



Issus de la télé-réalité, de la mode, ou nés d'Internet, les influenceurs sont aujourd'hui les célébrités qui font le plus rêver. Leur métier ? Vivre leur meilleure vie devant les caméras de leurs smartphones et en faire profiter leurs millions d'abonnés. Ils sont devenus les stars incontournables des réseaux sociaux.

LE CINQUIÈME ÉLÉMENT



21h00



Nourri des *Star Wars*, *Blade Runner* et autres *Aventuriers de l'Arche perdue*, Luc Besson mitonne une farce épique et futuriste qui, à défaut d'être franchement novatrice, ne manque pas d'atouts spectaculaires et de trouvailles ludiques. Mais ses armes de séduction massive s'appellent Milla Jovovich, divine en Jeanne d'Arc du futur, et Bruce Willis.

TANDEM L'EAU QUI DORT



21h00



Si les intrigues de Tandem ont souvent un lien avec des sujets de société, c'est sur fond de bataille écologique que se mène l'enquête de cet épisode. Dans des décors toujours plus beaux, Léa Soler et Paul Marchal vont mener l'enquête et se livrer, comme souvent, à des joutes verbales bien senties même si, cette fois-ci, elles prennent une tournure un peu plus grave sur la fin.



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

CORÉE UNE GUERRE SANS FIN



21h00



En août 1945, les Américains craignent d'être pris de vitesse par les Soviétiques en Corée, libérée de l'occupation nipponne. Ils proposent de figer les forces en présence au niveau du 38^e parallèle. Staline accepte le compromis et une ligne coupant arbitrairement la péninsule coréenne en deux est tracée. Cependant, le 25 juin 1950, le Nord-Coréen Kim Il-sung, installé par les Soviétiques, attaque le Sud, dirigé par Syngman Rhee, soutenu par les Américains.

FORD BOYARD



21h00



Les épreuves du fort sont prêtes pour une nouvelle tournée d'aventuriers. Cette fois, ce sont Alice Deto, Camille Lacourt, Enora Malagré, Moussa Niangane et Yoann Riou qui se mobilisent en faveur de l'association RoseUP qui accompagne, informe et défend le droit des femmes touchées par le cancer, pendant et après le cancer.

PÉKIN EXPRESS, LA ROUTE DES TROIS CONTINENTS



21h00



Pour la demi-finale, les binômes doivent disputer trois courses à l'issue desquelles les premiers remporteront une extra-amulette et les derniers une enveloppe noire. Jeu d'adresse dans un canyon, mais aussi épreuve suspendue au-dessus de 100 mètres de vide font partie des réjouissances. Enfin, la ville d'Amasra offre aux candidats un cadre typique pour disputer une épreuve aquatique.

LE LABYRINTHE



21h00



Thomas et les autres jeunes Blocards sont parvenus à sortir vivants du Labyrinthe. Mais à l'extérieur de l'enceinte, ils découvrent un monde apocalyptique, sans gouvernement ni ordre. À la recherche d'indices sur l'expérience dont ils ont été les cobayes, ils arrivent à la Terre brûlée, un lieu de désolation calciné par un climat torride.



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	04:36
Dohr	12:47
Asr	16:29
Maghreb	19:29
Icha	20:53

NAISSANCE DE LA SUPER LIGUE

RÉVOLUTION DANS LE FOOTBALL EUROPÉEN

Depuis le temps que la menace planait au-dessus du football européen, elle a fini par prendre corps. Dimanche, douze puissants du Vieux Continent ont annoncé la naissance de la Super Ligue, censée remplacer la Ligue des champions et rapporter beaucoup d'argent à une poignée de clubs, tels le Real Madrid ou la Juventus Turin. Des clubs qui viennent de piétiner leur histoire et le jeu. Peut-être avaient-ils un peu honte d'œuvrer en plein jour, alors ils ont patienté jusqu'à la nuit tombée pour officiellement dévoiler leurs noirs desseins. A moins qu'ils n'aient simplement attendu que les compétitions domestiques aient rendu leur verdict dominical. Ce serait, vous en conviendrez, pour le moins ironique. Et très cynique. Ce qui, pour le coup, est beaucoup plus plausible. Pour être tout à fait honnête, on serait étonné qu'ils se sentent honteux. Et qu'ils respectent encore un tant soit peu les championnats nationaux, ces compétitions d'un autre âge qui ne leur rapportent plus assez pour continuer à vivre au-dessus de leurs moyens. Karim Benzema et Frenkie de Jong lors du match opposant le FC Barcelone au Real Madrid, le 24 octobre 2020, en Liga Pour la postérité et l'infamie, on va citer leurs noms : Real Madrid, FC Barcelone, Atlético Madrid, Juventus Turin, Inter Milan, AC Milan, Liverpool, Manchester United, Manchester City, Arsenal, Tottenham et Chelsea. Ces douze-là, on serait bien tenté de leur accoler un qualificatif qui renverrait au septième art mais cela ne serait pas forcément bienvenu, même si l'on n'en pense pas moins. On va simplement les appeler les fossyeurs.

Le Covid a bon dos

Depuis le temps qu'ils laissaient planer la menace d'une sécession, ils sont (enfin) passés à l'acte. Dimanche, douze clubs puissants (et pas tous grands) ont annoncé le lancement de leur Super Ligue qui, soit dit en passant, n'a de super que le nom. Site internet, logo à l'appui et communiqué écrit sur un coin de nappe, la bande des fossyeurs a succinctement présenté son bébé au monde. Si Florentino Perez,



Andrea Agnelli et compagnie ont déjà pensé au format, ils ont surtout réfléchi aux finances. Parce que, finalement, ce n'est pas le visage de la Super Ligue qui leur importe mais combien elle va leur rapporter, alors que la crise leur est tombée sur le bec et que l'UEFA ne leur fait jamais assez de courbettes.

Ce lundi, l'institution qui régit (toujours) le football européen doit d'ailleurs officialiser la réforme de la Ligue des champions, censée entrer en vigueur en 2024. Vous savez celle à 36 clubs, au système suisse et au premier tour interminable... L'UEFA a eu beau se coucher devant les desiderata des grands clubs, ça n'a finalement pas suffi. Dimanche soir, les douze sécessionnistes ont justifié leur passage à l'acte, non pas au nom du sport, mais de leurs portefeuilles. Le Covid est passé par là et il a sérieusement grevé leurs finances ces derniers mois. Mais il a bon dos le Covid. Il n'est pourtant qu'un révélateur dans toute cette histoire. Le révélateur de leurs

inconséquences et d'une fuite en avant qui dure depuis trop longtemps.

Ces clubs - et ils ne sont pas les seuls - vivent au-dessus de leurs moyens. Endettés jusqu'au cou, ils n'ont d'autre solution que de chercher des pigeons pour financer leur excès et s'offrir le luxe de continuer à balancer l'argent par les fenêtres. Parce qu'ils ne savent pas faire autrement. Il suffit de jeter un coup d'œil à leurs livres de comptes pour s'en persuader.

L'Europe assommée par la Super Ligue

La Super Ligue est annoncée, verra-t-elle le jour pour autant ? Rien n'est moins sûr. Par cette annonce nocturne et conjointe, les douze ont surtout voulu mettre un bon coup de pression sur l'UEFA qui, on l'espère, va définitivement comprendre qu'il ne sert à rien de se coucher devant ces gens-là. Leur tendre la main, c'est risquer son bras, et, toujours, l'assurance de se

mettre le doigt dans l'œil. Il est probablement temps de manier le bâton et d'oublier la carotte.

"Criminel", "honte", "dernier clou du cercueil" : la Super Ligue a déjà tout le monde à dos

A cette heure, on ne sait pas si le Real, le Barça, les clubs de Manchester et les autres iront au bout de leurs idées et seront exclus, eux et leurs joueurs, des compétitions UEFA et FIFA. Mais, quoi qu'il advienne, quelque chose s'est cassé ce dimanche.

Qu'ils mettent ou non leur menace à exécution, on ne les regardera plus du même œil. Notamment ceux dont on pensait que la vertu était une qualité et non un fonds de commerce. On pense à Liverpool, évidemment. On pense à Bill Shankly. On pense à Bob Paisley. On pense au Kop. A Anfield. On se dit que ce n'est pas vrai. Que c'est un cauchemar. Que l'on va se réveiller. Mais on a beau se pincer...

VISITE DE TRAVAIL EN LYBIE

SABRI BOUKADOUM À LA TÊTE D'UNE DÉLÉGATION DE HAUT NIVEAU

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, effectuée en compagnie du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, une visite de travail en Libye, dans le cadre de la promotion des relations bilatérales et du soutien des parties libyennes face aux défis actuels, indique un communiqué du ministère des

Affaires étrangères. "Le ministre des Affaires étrangères effectue, aujourd'hui, une visite de travail en Libye, pays frère, en compagnie du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Kamel Beldjoud, en compagnie d'une délégation de haut niveau", lit-on dans le communiqué. Accompagné d'une délégation, M.

Boukadoum aura des rencontres avec des hauts responsables du nouveau pouvoir exécutif libyen au niveau du conseil présidentiel, du gouvernement d'union nationale et du Haut Conseil d'État, et ce "pour examiner les relations bilatérales sur tous les plans et les perspectives du processus de règlement politique de la crise libyenne", selon la même source. Cette

visite s'inscrit "dans le cadre des efforts consentis pour promouvoir les relations entre les deux pays frères, l'Algérie et la Libye, et apporter le soutien aux parties libyennes face aux défis actuels, notamment la mise en œuvre de la feuille de route pour assurer une solution pacifique et inclusive à la crise", conclut le communiqué.